

CHAPITRE 6 : DES MOTS POUR SÉDUIRE

6.1. LES VERTUS MONDAINES AU XVIIIÈ SIÈCLE

Nous avons pu observer dans les chapitres antérieurs que le langage est d'une manière intrinsèque, lié aux comportements d'une société, il est avant tout social. Ce langage nous donne un précieux témoignage des multiples formes de vertus, particulièrement nuancées au XVIIIe siècle. Les vertus nous ouvrent donc les portes à toute une manière de penser, de se comporter qui nous entraîne dans les valeurs sociales de l'époque.

Il ne s'agit pas d'un essai philosophique ou moral, nous n'en n'avons nullement la prétention, mais à travers les vertus nous pourrions mieux cibler, canaliser le langage précieux. Depuis tout temps, les philosophes se penchent sur le thème de la vertu ou des vertus. Nous n'allons pas reprendre, bien que très édifiantes, les définitions multiples de la vertu, mais nous en donnerons quelques appréciations et réflexions, ceci dans le but d'entamer le travail proprement dit sur le langage précieux. En voici quelques

définitions que nous avons prises dans le dictionnaire de A. Furetière²⁹³, de J.Dubois et R.Lagane²⁹⁴ et dans celui de E. Littré²⁹⁵ :

Vertu, n.f. (du latin *virtus*, " courage "), disposition qui pousse l'individu à faire le bien, à accomplir son devoir et à éviter le mal. La religion catholique considère qu'il existe plusieurs sortes de vertus, dont les principales sont les trois vertus théologiques (foi, espérance, charité) et les quatre vertus cardinales (courage, justice, prudence, tempérance).

La vertu au sens ancien du terme pouvait se subdiviser en trois catégories socialement et conceptuellement bien tranchées.

D'abord la Sagesse, la Prudence et la Piété : ce furent les qualités propres aux élites politiques, intellectuelles et religieuses, théoriquement du moins.

En second lieu, la force et le courage : l'un et l'autre figurent parmi les prérogatives de la noblesse militaire et héréditaire.

Enfin, la chasteté, notamment féminine, celle à laquelle on fait allusion, quant on déplore " les atteintes à la vertu d'une dame " ²⁹⁶.

²⁹³ A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, 3 vol, La Haye, Rotterdam, Éd. A.et R. Leers, ,, 1690, Rééd. Le Robert, Paris,1978.

²⁹⁴ J. Dubois-R. Lagane, *Dictionnaire de la langue française classique*, Paris , Éd. E. Belin, , 1960.

²⁹⁵ E. Littré, *Dictionnaire*, Paris, Éd. Encyclopaedia Britannica, 1994.

Les trois premières catégories se portaient bien jusqu'au XVII^e siècle et même dans la moitié du XVIII^e. Il ne s'agit pas cependant de peindre en rose bonbon l'Ancien régime, toutefois un certain système de la vertu ou des vertus était en place ; il va se transformer au XVIII^e, sous les coups que lui assène la philosophie des " Lumières ".

Comme nous l'annoncions plus haut, il ne s'agit pas de reprendre toutes les vertus, le but de notre travail sera de cibler celles qui ont un rapport direct avec le thème principal dans *Clélie* (honnêteté, bonté, générosité etc.). Bien entendu, nous réserverons une place d'honneur à « l'honnêteté », car de cette vertu en découleront beaucoup d'autres ; on ne pouvait la concevoir sans un cortège d'autres valeurs, telles que la civilité, la courtoisie, la générosité ou la galanterie.

Tout d'abord commençons par la notion même de vertu. Le dictionnaire de Dubois et Lagane nous donne la définition suivante :

Vertu n.f. *Vigueur physique ou morale* : Notre âme supérieure au monde et à toutes les vertus qui le composent...(Boss., *Mort.*) L'on peut faire ce reproche à l'héroïne vertu des grands hommes qu'elle a corrompu l'éloquence (La Br. XV, 13). *Force* : Je trouve dans la terre les vertus qui la font mouvoir (Cyrano, *États et empires de la lune*, p. 45). *Courage* : Pour épuiser sa vertu, la guerre va épuiser toutes ses inventions (Boss., O.F. Condé). *Puissance, efficacité* . J'adorerais un dieu

²⁹⁶ E. Littré, *op.cit.*

sans force et sans vertu (Rac., *Esth.*, 764). Le théâtre a une grande vertu pour la correction (Mol., Tart. Préf.). *En parlant d'une chose, Consistance, dureté* : Le bord flottant et rabattu du feutre mince et sans vertu (Saint-Amant, *Rome ridicule*). Faire vertu, *avoir de l'efficacité* : Attendant que Sabine survienne, Et que sur son esprit vos dons fassent vertu (Corn., *Ment.*, 1119). Pl. Les vertus, *Les qualités, les avantages* : Vit-on jamais en deux hommes (Condé et Turenne) les mêmes vertus ? (Boss., O.F. Condé). Depuis vingt ans je règne, et j'en sais les vertus (Corn., *Cin.*, 1248). Auj. il a gardé le sens, usuel au XVIIe s., de « disposition à faire le bien et à éviter le mal, ou telle qualité morale particulière »²⁹⁷.

Comme nous pouvons le remarquer, les vertus exigées à la femme se réfèrent toutes à la sexualité et à ses conséquences dans la vie sociale. Pour l'homme, il ne s'agit que de bonnes manières.

Nous citerons également le père Le Moyne, qui fait paraître en 1647, dans *La Galerie des femmes fortes*²⁹⁸ vingt portraits de femmes qu'il a choisis parmi les femmes les plus renommées de l'époque et où il ajoute une réflexion morale. Il y célèbre les vertus ; la question morale est bien entendu le point fort du traité, voici quelques unes de ces réflexions :

²⁹⁷ Dubois et Lagane, *op.cit.*, p.492.

²⁹⁸ Le Moyne (le Père), *op.cit.*, 1647.

« Pourquoi l'amour conjugal est plus fidèle du côté de la femme que du côté de l'homme »

(...)

Si la vertu des femmes est d'aussi grande utilité pour le public que la vertu des hommes

(...)

Si les femmes sont capables de haute générosité

(...)

Si les femmes sont capables de la vraie philosophie »²⁹⁹.

Toutes ces questions sont développées et le Père Le Moyne est catégorique dans son jugement ; selon lui, il n'y a aucun doute et se décide de prendre parti pour les femmes.

Le frère de notre auteur, Georges de Scudéry est également un défenseur du sexe féminin, dans *Les Femmes illustres ou les Harangues héroïques*³⁰⁰ il fait l'éloge de ces dames. Il écrit :

« J'offre les Femmes illustres aux plus illustres des femmes et les

²⁹⁹ *Ibid.*, p. 671.

³⁰⁰ Georges de Scudéry, *Les femmes illustres ou les harangues héroïques*, cité par R. Lathuillère p. 667.

conjure d'en vouloir prendre la protection. En soutenant la gloire des Héroïnes, elles soutinedront la leur propre : et par un interest généreux, elles se défendront en les défendant. Pour moy, belles et aimables Dames, qui ay tousjours esté adorateur de vostre sexe, pourveu que cet ouvrage vous plaise, et qu'il contribue quelque chose à vostre réputation, je seray arrivé à la fin que je me suis proposée »³⁰¹.

Mlle de Scudéry, en écrivant *Clélie*, n'était peut-être pas consciente de la portée philosophique et psychologique de son ouvrage. À cette époque, les valeurs morales et par conséquent sociales, les civilités, les comportements de bienséance étaient encrés, comme englués dans ces personnages masqués. L'Homme vertueux était déterminé à bien agir envers autrui ; cette qualité morale, ce sens du devoir était intrinsèque au XVIIe siècle. Pour cette raison, ce constat pourrait paraître bien banal, mais Madeleine de Scudéry, par sa finesse, ses portraits à clé et ses jeux langagiers, dévoile un monde qui a un sens moral, des normes, des conventions propres à son époque. Elle nous donne le témoignage, le reflet de la société du XVIIe, un peu comme le journaliste qui nous narre les faits divers de notre temps. La seule, mais

³⁰¹ Georges de Scudéry, in *ibid.*, *loc.cit.*

grande différence, est que le langage soigné, choisi de Mlle de Scudéry nous délecte et nous entraîne au plaisir du texte .

D'autres auteurs écrivirent sur les vertus. Bien entendu nous n'en citerons que quelques uns. René Descartes écrivit sur la vertu de la joie et nous dit :

“ La cause la plus ordinaire de la fièvre lente est la tristesse (...). Et il est à craindre que vous n'en puissiez être du tout délivrée, si ce n'est que, par la force de votre vertu, vous vendiez votre âme contente, malgré les disgrâces de la fortune,. Je sais bien que ce serait être imprudent de vouloir persuader la joie à une personne à qui la fortune envoie tous les jours de nouveaux sujets de déplaisir, et je ne suis point de ces philosophes cruels, qui veulent que leur sage soit insensible (...) Mais il me semble que la différence qui est entre les plus grandes âmes et celles qui sont basses et vulgaires, consiste, principalement, en ce que les âmes vulgaires se laissent aller

à leurs passions, et ne sont heureuses ou malheureuses, que selon les choses qui leur surviennent sont agréables ou déplaisantes (...) »³⁰².

La Rochefoucauld dans ses *Maximes* nous donne également le reflet de la société du XVIIe siècle. Elles seront considérées comme un art de salon. Le fruit d'une riche expérience personnelle nous donne la synthèse de toute la culture d'une société. Dans les *Réflexions Diverses*³⁰³, La Rochefoucauld écrit sur des thèmes qui lui tenaient à cœur, d'une façon spontanée il nous parle de la société dans laquelle il vit. Il nous dit :

«...Je ne parlerai donc présentement que du commerce particulier que les honnestes gens doivent avoir ensemble. Il serait inutile de dire combien la société est nécessaire aux hommes : tous la désirent et tous la cherchent, mais si peu se servent des moyens de la rendre agréable et de la faire durer. Chacun veut trouver son plaisir et ses avantages aux dépens

³⁰² De Sacy, *Descartes par lui-même*, Paris, Éd. Du Seuil, Coll. « Écrivains de toujours », 19 pp. 143.144 (lettre à Élisabeth, 18 mai 1645)

³⁰³ La Rochefoucauld, *Maximes et Réflexions diverses*, Paris, Éd. Garnier Frères, 1967, p. 185.

des autres ; on se préfère toujours avec ceux avec qui on se propose de vivre, et on leur fait presque toujours sentir cette préférence ; c'est ce qui trouble et qui détruit la société... »³⁰⁴.

Avant de passer au glossaire, il nous a paru intéressant de relever un passage sur la réflexion XVI. *De la différence des esprits* où il écrit :

« Bien que toutes les qualités de l'esprit se puissent rencontrer dans un grand esprit, il y en a néanmoins qui lui sont propres et particulières : ses lumières n'ont point de bornes, il agit toujours également et avec la même activité, il discerne les objets éloignés comme s'ils étaient présents, il comprend, il imagine les plus grandes choses, il voit et connaît les plus petites ; ses pensées sont relevées, étendues, justes et intelligibles ; rien n'échappe à sa pénétration, et elle lui fait toujours découvrir la vérité

³⁰⁴ *Ibid., réflexions*, p. 194.

au travers des obscurités qui cachent les autres. Mais toutes ces grandes qualités ne peuvent empêcher que l'esprit ne paraisse petit et faible, quand l'humeur s'en est rendue la maîtresse »³⁰⁵.

Nous verrons donc comment notre auteur traite ses qualités, ses vertus, en fonction de l'humeur, car un tempérament enjoué ne pourra agir ou réagir de la même façon qu'un tempérament mélancolique. Pour rester dans l'esprit du temps, il faudra que l'honnête homme ait pour atteindre ce titre, une série d'autres vertus que celle de l'honnêteté.

³⁰⁵ La Rochefoucauld, *op. cit.*, Réflexion XVI. p. 218.

6.2. GLOSSAIRE DES VERTUS MONDAINES

Il y avait plusieurs manières d'aborder ce chapitre et nous avons opté par choisir quelques mots qui nous ont paru d'importance dans le langage du XVIIe siècle. Nous les avons puisés dans les tomes de *Clélie* et plus précisément dans les conversations intercalées, là où les habitués du « samedi » donnaient leurs opinions sur les comportements de l'époque en faisant la distinction entre le bien et la mal, les qualités requises pour une personne honnête et les défauts à éviter.

Pour les personnes aimant et amantes de la langue française l'illustration de certains emplois de vocabulaire, de verbes, d'expressions leur donneront peut-être le goût et l'humeur de lire ce joyau de la littérature du XVIIe siècle, bien que moins étudié mais d'une délicatesse et féminité extrêmes. Les définitions prises dans le Dictionnaire Classique de MM. Dubois et Lagane nous permettront d'étudier les expressions archaïques. Le précieux dictionnaire de Furetière nous a donné l'idée d'apporter à ces définitions un échantillon du vaste roman de Mademoiselle de Scudéry afin que le lecteur ne soit plus rebuté par les mots, de faire de ces formes précieuses une alliée, une amitié particulière. Nous pensons qu'il est plus facile de retenir une

explication lorsque nous nous servons d'exemples précis, pris dans un contexte ; en l'occurrence dans *Clélie*.

Les remarques et réflexions que nous allons exposer dans cette étude du langage seront donc basées sur l'emploi spécifique du vocabulaire des vertus et par antithèse des vices dans *Clélie*. Selon le contexte les visions seront différentes et nous permettront de canaliser et de côtoyer la société du Marais. Cette méthode peut, comme nous l'avons exprimé plus haut, rendre la lecture plus facile et mettre à jour quelques points obscurs.

Nous ne pouvons passer outre lorsque nous abordons le terme « remarque » sur la grande labeur entreprise par le célèbre Vaugelas. Qui dit remarque sur la langue française dit automatiquement Vaugelas. Lors du VII^e colloque du GEHLF³⁰⁶ à Paris auquel j'ai eu la chance d'assister, des spécialistes dans la langue du XVII^e siècle me donnèrent une vue d'ensemble sur leur travail, entre autres sur les « remarqueurs ». À la suite, il nous a semblé utile de donner quelques définitions sur le terme « remarque », la conception et l'élaboration des dictionnaires de l'époque étaient différentes, toutefois, nous pouvons observer un retour à des explications plus complètes, et au mot pris dans un contexte, afin que l'apprenant fixe davantage son attention et retienne la définition donnée. Le dictionnaire de Jacqueline Picoche et

³⁰⁶ VII^e Colloque du GEHLF : Entre norme et usage : Le travail des remarqueurs sur la langue française, 16-17-18 novembre 2000, à paraître bientôt.

de Jean-Claude Rolland³⁰⁷ paru très récemment en est un fier exemple. Nous allons vous donner quelques définitions du terme « remarque » :

« *Remarque, s.f.* Observation qu'on fait sur quelque chose. Une belle, une judicieuse remarque. Faire des remarques sur la langue. Il y a tant de remarques sur la langue qu'on ne sait plus comment écrire.)

*Un seigneur de remarque. C'est à dire, de considération. (Richelet 1685)

REMARQUE. s.f. Observation qu'on fait d'une chose singulière ou notable. Les Saints Peres ont fait des remarques sur plusieurs passages de l'Escriture. Vaugelas a fait de belles *remarques* sur la Langue Françoise. La Physique n'est riche que des *remarques* & observations qu'on a faites sur plusieurs expériences.

³⁰⁷ J. Picoche et J.-C. Rolland, *Dictionnaire du français usuel*, Bruxelles, éd. Duculot- De Boeck, 2002.

REMARQUE, se dit quelquefois malicieusement des Critiques qu'on fait sur un ouvrage d'un Auteur. Il ne paroist gueres de livre qui ait la vogue, qu'on ne fasse aussi-tost des *remarques* contre. La *remarque* est juste, c'est à dire, que la critique en est bonne.

On appelle aussi un homme de *remarque*, celui qui est fort distingué des autres par sa naissance, sa qualité, son courage, ou son sçavoir. (Furetière 1690)³⁰⁸.

C'est pourquoy ce petit Ouvrage a pris le nom de *Remarques*, & ne s'est chargé du frontispice fastueux de *Décisions*, ou de *Loix*, ou de quelque autre semblable ; Car encore que ce soient en effet les Loix d'un Souuerain, qui est l'*Vsage*, si est-ce qu'outre l'auersion que j'ay à ces titres ambitieux, j'ay deu esloigner de moy tout soupçon de vouloir establir ce que ie ne fais que

rapporter.

Mais comme ie n'ay eu dessein que de faire des Remarques, qui sont toutes destachées l'vne de l'autre,& dont l'intelligence ne depend nullement, ny de celles qui precedent, ny de celles qui suiuent, la liaison n'y eust seruy que d'embarras,& j'eusse bien pris de la peine pour rendre mon trauail moins agréable, & moins vtile ; car il est certain que cette continuelles diuersité de matieres recrée l'esprit,& le rend plus capable de ce qu'on luy propose, sur tout quand la briefeté y est iointe, comme icy, & qu'on est assuré que chaque Remarque fait son effet.

Après tout, il y a vne certaine confusion qui a ses charmes, aussi bien que l'ordre ; toutefois ie ne tiens pas que ce soit vne confusion qu'un meslange de diuerses

³⁰⁸ Ces remarques ont été prises lors du colloque GEHLF à Paris, à paraître bientôt.

choses, dont chacune subsiste
separement. (Vaugelas 1647).

1. Vx.Action de remarquer, de
noter. (1505,1580)
2. Opinion qu'on exprime sur un
point particulier.(1690 Furetière ;
critique, « blâme » 1577 Jamyn.)
3. Note écrite exprimant une
réflexion, un commentaire.
(Vaugelas 1647).
4. Petite esquisse gravée dans la
marge d'une estampe, et qui lui
donne plus de prix. (*Grand
Larousse de la langue française, 1977*)

Remarque.s.f. Observation.
*Remarque utile, judicieuse,
importante, curieuse remarque, faire
des remarques, c'est une chose digne
de remarque. (Académie Française,
Première édition)*

« Dans un temps où il n'existait
encore aucun Dictionnaire français
(a) (Le Dictionnaire de Nicot, de
1606, est français-latin ; celui de

Cotgrave, de 1611, est français-anglais ; le premier Dictionnaire purement français est celui de Richelet, en 1680), où les grammaires, dépourvues de méthode et d'unité, n'étaient que des résumés sans valeur, rédigés à la hâte, pour les étrangers, par quelques professeurs subalternes, on ne croyait pas encore pouvoir remplacer, à l'aide d'un petit nombre de formules retenues par cœur, l'étude approfondie de notre langue... »

« Ce temps n'était pas celui des règles tranchantes, impérieuses, absolues, mais des *remarques*, des observations, des doutes sur la langue »(c) *Remarques sur la langue française* (par Vaugelas). Paris, Courbé, 1647, in -4°. *Observations de M. Ménage*. Paris, Barbier, 1672, in-12. *Doutes sur la langue française...*(par Bouhours) .Paris, Mabre-Cramoisy, 1674, in-

12,etc. »³⁰⁹.

Nous pourrions donner une liste plus exhaustive de définitions sur les *remarques*, mais bien que très édifiantes nous devons pour ne pas nous faire « remarquer », entrer dans le vif du sujet. Nos remarques se baseront donc sur le lexique et les expressions qui en découlent, nous pourrions donc observer des faits linguistiques intéressants, tel que des glissements sémantiques survenus au cours des siècles pour certains mots, proverbes ou expressions figées, ainsi que sur les tours irréguliers, la place des mots jouant un grand rôle sur le style voire même le signifié.

Il faudra constater d'une part la simplification et l'appauvrissement de la langue qui d'une part seront compensés par un enrichissement, voire même une complication de l'autre (différenciation des synonymes, réduction de la polysémie etc...). Ce phénomène qui peut paraître paradoxal, nous entraînera vers un peaufinage de la langue . Nous avons choisi comme exemples surtout des substantifs, mais les verbes, eux aussi, sont pleinement intégrés dans ce travail sémantique, et leurs forces métaphoriques ont donné des sens totalement nouveaux. Ces observations prétendent éclaircir l'état d'esprit de l'époque et par là même, avoir une portée sur l'histoire du langage, mais aussi sur l'histoire de la littérature et des mœurs. Ce serait une sorte d'étude psychologico-linguistique.

³⁰⁹ Marty-Laveaux Ch., *Études de langue française (XVIe et XVIIe siècles)* Genève, Slatkine reprints , 1968.

Pour illustrer la façon d'entreprendre ce travail, nous prendrons la définition du terme « femmelette » dans le *Dictionnaire Universel* d'Antoine Furetière et parallèlement celle d'un dictionnaire récent *Le Petit Robert*, édition de 1989, afin de mentionner plus clairement l'évolution permanente de la langue.

« femme simple, pauvre d'esprit et de biens »³¹⁰.

Ce mot de nos jours a non seulement changé de sexe mais il a aussi changé de signifié. Voici la définition du *Petit Robert*, édition 1989 :

« homme faible, sans énergie. Il tremble, c'est une femmelette »³¹¹.

Nous pourrions observer que les vertus sont permanentes, mais elles sont perçues de nos jours différemment, la constance était employée au XVII^e siècle dans le champ sémantique des sentiments amoureux, alors que cette qualité est maintenant plutôt employée dans le monde des affaires, des études.

Les expressions revêtent divers aspects et peuvent se classer dans des registres de langue différents selon les siècles. Nous pensons

³¹⁰ A. Furetière, *op. cit.*, Tome I.

que Mademoiselle de Scudéry a eu un talent particulier à utiliser des expressions recherchées tout en donnant un air simple et naturel à la langue. Les nombreuses métaphores dans *Clélie* nous offrent un style enjoué et plaisant au texte ; sa *Carte de Tendre*, telle que nous avons pu l'observer dans le chapitre quatre, en est un fier exemple.

6.2.1. L'HONNÊTETÉ

Comme nous l'avions constaté dans les généralités sur les vertus mondaines, l'honnêteté est sans aucun doute, la vertu indispensable pour se faire qualifier d'honnête homme. Bien que le concept d'honnête homme date du XVII^e siècle, c'est Faret, dans son ouvrage *L'honnête homme ou l'art de plaire à la cour* 1630 qui lui a donné sa forme classique et parfaite, ce sera bientôt le produit d'un système de valeurs. Les hommes de condition, les honnêtes gens sont des modèles, leurs actions sont sans prix, d'une très grande valeur. C'est cette société des *honnêtes gens* et des gens de condition qui sait ce que c'est que la politesse, la manière de se conduire civile et honnête, correspondant à l'usage du monde.

Le Littré définit l'honnêteté dans un sens général : (« ce qui mérite de l'estime, de la louange, à cause qu'il est raisonnable selon les

³¹¹ *Petit Robert, op.cit., p. 769.*

bonnes mœurs ») et l'explique d'abord selon les valeurs du monde : « On le dit premièrement de l'homme de bien, du galant homme qui a pris l'air du monde, qui sait vivre. » Puis il consacre un article séparé à l'expression « Honnête femme », qui « se dit particulièrement de celle qui est chaste, prude et modeste, qui ne donne aucune occasion de parler d'elle ni même de la soupçonner ». L'honnêteté d'une femme est assez précisément localisée dans les environs de ce que les casuistes appellent « le conduit de la pudeur » ; celle de l'homme au contraire n'est pas dans ses chausses, mais dans l'ensemble de son comportement social : un séducteur comme Candale, un homosexuel comme Guiche conservent cette qualité. Ou plutôt l'honnêteté masculine suppose l'épanouissement de la sexualité. Signe de timidité, l'impuissance temporaire de Marsillac, rapportée dans *l'Histoire amoureuse des Gaules*, fait partie des ridicules qui l'empêchent d'être honnête homme. Nul mâle n'aurait l'idée de se vanter d'être puceau pour affirmer son honnêteté. Chacun se plaît à énumérer ses conquêtes.

Après de nombreuses lectures au sujet de l'honnêteté, nous osons hasarder que la notion d'honnêteté est bien différente pour les hommes que pour les femmes. Alors que les hommes tirent vanité de leurs conquêtes, ils représentent l'ostentation et la dilatation du moi. La femme au contraire doit les cacher, la chasteté et la pudeur étant, en apparence, les conduites à suivre. L'honnêteté d'une femme consistait essentiellement en l'art de paraître honnête, elle dépend, en fin de compte, moins de la sexualité que de sa réputation. Aux exigences de pudeur et de modestie, la femme se voit obligée à les substituer par la

ruse, l'hypocrisie, la dissimulation. Cette retenue symbolisée par le fard nous montre que la femme devait vivre masquée.

L'honnêteté selon Furetière se rattache à la morale pratique. Il la définit d'emblée comme « la pureté des mœurs », il condamne « l'impression des livres qui pèchent contre l'honnêteté publique ». Ses règles, explique-t-il ensuite, sont « les règles de la bienséance, des bonnes mœurs ». La première définition nous renvoie aux conventions de la société ; la seconde à la distinction entre le bien et le mal par rapport à l'individu. Les exigences entre les deux sexes comme nous le verrons sont réparties d'une façon inégale.

Selon Furetière, l'honnêteté des femmes pourrait se définir comme suit :

« L'honnêteté des femmes, c'est la chasteté, la modestie, la pudeur, la retenue. L'honnêteté des hommes est une manière d'agir juste, sincère, courtoise, obligeante, civile »³¹².

Ces définitions annoncent bien entendu toute une façon d'écrire, les débats sur l'honnêteté seront nombreux. Dans son œuvre *L'Honnête*

³¹² A. Furetière, *op.cit.*, Tome I.

*Fille*³¹³, Grenaille en dédie plus de la moitié du second tome , soit environ 200 pages, à la définition de « l'honneur des filles ». Il dit :

« l'honnêteté, qui semble être commune à toutes sortes de personnes, appartient proprement aux filles. »

(...)

« Il me semble que l'honnêteté appartient plus particulièrement aux filles et qu'elle est comme leur caractère, n'étant que l'ornement des autres personnes qui l'ont acquise. » (...)

« Il n'est pas besoin de redire ici qu'une fille perdant son nom quand elle perd son honneur, il faut qu'elle change d'être et de qualité, ou qu'elle conserve soigneusement ce caractère. J'avoue donc en première instance que l'honneur étant l'âme de l'honnêteté, une fille débauchée ne peut non plus y prétendre qu'un

³¹³ Grenaille, *L'Honnête Fille*, cité par R. Lathuillère, *op.cit.* , p. 667.

cadavre au droit des hommes
vivants.
(...)

Celles qui, par une honteuse
chute, se laissent dégrader en leur
noblesse, ne peuvent plus passer
pour honnêtes, s'étant elles-
mêmes déshonorées »³¹⁴.

L'honnêteté pour la femme se basera donc exclusivement sur la
perte ou la conservation du pucelage et puisque la virginité suffit à faire
l'honnêteté d'une fille et que l'on oublie l'esprit au profit du corps, cela
oblige à dévaloriser les qualités aristocratiques « fille de bonne maison
ou de bonne famille ».

Grenaille a une très haute idée du sexe féminin et malgré sa
sévérité et sa rigueur envers les faiblesses humaines, il prétend former
une jeune fille idéale qui serait douée de toutes les qualités du corps et
de l'esprit. On retrouvera ces mêmes vertus lorsqu'elle sera devenue
adulte dans l'honnête femme. Il veut démontrer :

« Que l'état d'honnête fille n'est
pas moins à priser que celui

³¹⁴ *Ibid.*, p. 670.

d'honneste femme

(...)

Que l'honneste fille est une des principales causes de la perfection de l'honneste homme »³¹⁵.

Pour sa part La Rochefoucauld nous dit à propos de l'honnêteté :

« Les faux honnêtes gens sont ceux qui déguisent leurs défauts aux autres et à eux-mêmes : les vrais honnêtes gens sont ceux qui les connaissent » parfaitement, et les confessent »³¹⁶.

« Honnêteté des femmes est souvent l'amour de leur réputation et de leur repos »³¹⁷.

³¹⁵ Grenaille, *op.cit.*, Tome I, p. 542, cité par R : Lathuillère, *Ibid.* p. 667.

³¹⁶ La Rochefoucauld, *op.cit.*, maxime 202, p 51.

³¹⁷ *Ibid.*, maxime 205, p. 52.

« Le vrai honnête homme est celui
qui ne se pique de rien »³¹⁸.

« Honnêteté des femmes est
souvent l'amour de leur
réputation et de leur repos »³¹⁹.

6.2.1.1. DÉFINITIONS

Citons les définitions que différents dictionnaires de l'époque nous facilitent. Nous prendrons comme référence le célèbre dictionnaire de Furetière et celui de MM. Dubois et Lagane. Ce choix est délibéré, bien entendu d'autres dictionnaires méritent une étude, mais dans le cas présent notre travail s'orientant sur les remarques et sur les exemples puisés dans *Clélie* qui est une œuvre littéraire, il nous a semblé adéquat de nous référer aux dictionnaires cités ci-dessus ; car ils se réfèrent presque exclusivement à la pratique des écrivains et puisent ainsi aux sources vivantes du langage du XVIIe siècle. Le plaisir à les parcourir et de découvrir les différents sens de chaque mot nous apporte l'écho d'un chef-d'œuvre. Les nuances affectives propres à chaque mot nous permettent de distinguer le style auquel il appartient : précieux, héroïque, lyrique, familier, burlesque ou archaïque. Voici

³¹⁸ *Ibid.*, maxime 203, p. 51.

³¹⁹ *Ibid.*, maxime 205. p. 52.

donc quelques définitions du terme « Honnêteté ». Pour ne pas répéter la source de chaque définitions nous emploierons la nomenclature suivante :

- a) *Dictionnaire Universel* A. Furetière
- b) *Dictionnaire de la langue française classique* J. Dubois -R . Lagane
- c) *Dictionnaire Petit Robert*, Paul Robert

a) Honnêteté : f.f. Pureté des moeurs. On ne doit pas fouffrir l'impreffion des livres qui pechent contre l'honnefteté publique, les regles de l'honnefteté font des regles de la bienfeance , des bonnes moeurs, l'honnefteté des femmes, c'eft la chaftet, la modeftie, la pudeur, la retenuë. L'honnefteté des hommes , eft une maniere d'agir jufte, fincere, courtoife, obligeante, civile. Il m'a fait cent honneftetez, quand je l'ay efté voir. Jay trouvé de l'honnefteté dans toutes fes actions. On appelle auffi une honnefteté, un prefent mediocre qu'on fait à ceux qui nous ont rendu quelque fervice ; une efpece de falaire dont on n'eftoit point convenu, & qu'on donne de fa bonne volonté³²⁰.

b) Honnêteté : honnesteté n.f. *Politesse, marque d'obligeance* : Il me fit offre de toutes choses, d'argent, de commodités, de chevaux. Je lui répondis avec les mêmes honnêtetés (Boil., Let. Racine, 19 août 1687). Le sens actuel de « probité » était le plus usuel au XVIIIe s.³²¹.

³²⁰ Dict. a). Tome I.

³²¹ Dict. b). p.99.

c)Honnêteté. *n.f.* (1372 ; honesté, v. 880 ; honesteté. V. 1260 ; de honnête, ou lat. *honestas*).

1° Qualité de celui qui est honnête, ou de ce qui est honnête (I) **V. Dignité, droiture, intégrité, moralité, probité.** *Un homme d'une parfaite honnêteté. L'honnêteté de sa conduite, de ses intentions, Honnêteté en affaires.* **V. Correction.** *Honnêteté absolue, insoupçonnable, scrupuleuse.* **V. Conscience, délicatesse.** *Ayez l'honnêteté de la reconnaître.* **V. Foi** (bonne). Vieilli (*Femmes*) **V. Pureté, vertu.** « L'honnêteté des femmes...n'est souvent autre chose qu'un art de paraître honnête » (La Rochef.). *Honnêteté d'une épouse.* **V. Fidélité.** Absolt. (*vx ou dans des expressions*) **V. Décence, modestie, pudeur.** « *Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté* » (Boil.) 2° *Vx*(1538). Qualité de « l'honnête homme » 3° *Vx*. Civilité, politesse où entre de l'affabilité, de l'obligeance. « *Sans me faire la moindre honnêteté* » (Rouss.) Ant. Malhonnêteté. Grossièreté ; impolitesse³²².

6.2.1.2. FRÉQUENCE D'EMPLOI DANS CLÉLIE

Tout au long des quatre tomes de *Clélie*, nous avons trouvé un emploi fréquent du terme « Honnêteté ». Nous en donnons quelques exemples, afin de mieux illustrer cette vertu essentielle au XVIIe siècle pour se faire qualifier « d'honnête homme » ou « d'honnête femme ».

« Il ne faut donc pas, reprit Sextus, qu'elle ait toute l'austerité des Prudes : qu'elle soit folitaire, sauvage, scrupuleuse, aigüe à scandaliser, impérieuse, critique ; condamnant aisément les autres, pensant mal d'autrui sur les moindres conjectures mélancolique, & chagrine du propre chagrin que son austère vertu lui donne ; & qu'elle se prive de tous les plaisirs qu'elle aime, pour avoir seulement celui d'être en si grande réputation d'**honneste** Femme, quelle puisse quand la fantaisie lui en prend, dire qu'il n'y en a point au Monde »³²³.

« Mais, Madame, adieufta-t'il, après que le temps a fait trouver

³²² Dict. c) - p.936.

que la folitude est fâcheuse, on ne
fait plus comment s'entrer dans la
société : & pour l'ordinaire toutes
les **Belles prudes** se rendent les
plus malheureuses Personnes du
monde, pour avoir voulu
commencer une forme de vie trop
austère. C'est pourquoy, Madame,
si vous m'en croyez, n'adjouffez
rien à la fermeté Romaine ; ne
Soyez pas plus austère que les
Vestales »³²⁴.

Comme nous pouvons le constater, les « Belles prudes » ou
« Honnestes Femmes » étaient synonymes de personnes austères,
sévères, solitaires, sauvages, scrupuleuses.

Bien entendu, « l'honnête homme » avait une place aussi
importante que l'honnête femme. En voici un exemple :

« ce n'est pas que quand un
honnête homme est heureux &
opiniâtre dans son amour, il ne
soit presque assuré de vaincre, s'il

³²³ *Clélie*, *op.cit.*, Tome II, Livre III, pp. 1408-1409.

³²⁴ *Ibid.*, pp. 1422-1423.

fçait bien mefnager les occasions,
& fe feruir à propos de certains
momens fauorables que l'on
trouue quelquefois en la
converfation de toutes les fieres, &
de toutes les capricieufes »³²⁵.

« Le voudrois, dis-ie, que vous
euffiez de la preoccupation à mon
auantage ; que vous me creuffiez
plus honnefte homme que ie ne le
fuis »³²⁶.

« C'eft vn homme d'affez honnefte
naiffance, reprit Berelife »³²⁷.

6.2.1.3. EMPLOI HYPERBOLIQUE DANS CLÉLIE

³²⁵ *Clélie, op.cit.*, Tome II , Livre III, pp. 1178-1179.

³²⁶ *Ibid.*, Tome III , Livre I , pp. 430-431.

³²⁷ *Ibid.*, Tome IX , Livre I, p.94.

La vision de l'être aimé était bien différente au XVIIe siècle, et le comportement du « parfait amant » se présentait sous des manifestations de sentiments souvent plus exaltés que de nos jours. Ce concept transmettait plus de force, plus de pouvoir d'évocation, parfois plus de violence. L'honnête homme au XVIIe siècle était agréable, distingué par ses manières mais aussi par son esprit, il devait être le reflet de la morale mondaine, devait faire preuve de savoir-vivre, de politesse. En ce qui concerne notre étude, l'honnête homme contribue à nous donner une définition de mode de vie, sans lui les relations sociales seraient bien différentes. Ce « chevalier servant » qui rend des soins assidus à la femme, nous entraîne dans une certaine manière de vivre, une qualité de cœur envers l'être cher ; il veut mériter son amour et mettre toutes les valeurs héroïques et chevaleresques pour l'obtenir. Cet idéal aristocratique est sans doute la vertu essentielle de « l'Amant » de Clélie. Le sens de « probité » était le plus usuel au XVIIe siècle.

L'adjectif « honnête » se place avant le nom, il a une place de choix, ce n'est pas fortuit, et comme nous l'avons déjà mentionné, l'honnêteté était la qualité essentielle pour une femme du XVIIe siècle.

Si nous voulions représenter l'image de l'honnête femme, nous pourrions peut-être nous reporter à *La Carte du Tendre*³²⁸, Madeleine de Scudéry a voulu passer du langage au langage de l'image. Cette iconographie est en quelque sorte le reflet de la femme du XVIIe siècle,

les écueils que nous rencontrons sur cette Carte représentent certainement les nombreuses retenues qu'une Dame devait respecter.

6.2.1.4. QUALITÉS POUR ATTEINDRE L'HONNÊTÉTÉ

Comme nous avons pu observer dans les exemples sur l'honnêteté, cette vertu est accompagnée de plusieurs autres facteurs. Nous ne les considérons pas comme synonymes, mais comme partie intégrante à cette vertu primordiale et obligatoire qui caractérise l'honnête homme.

Nous prendrons un passage d'une des nombreuses conversations intercalées dans *Clélie*, afin d'englober les vertus principales pour caractériser un personne sage et honnête. Plusieurs vertus sont nommées afin de décrire l'honnête amant, il tendrait selon notre appréciation à la perfection.

³²⁸ *Ibid.*, p.20.

« ...ie n'ay qu'à vous apprendre que Damo auoit opiniaftrément deffendu fon cœur contre les honneftes gens du monde, parce qu'elle n'auoit iamais creu trouuer en vn feul homme, de l'efprit, de la vertu, de la bonté, de la galanterie, de la tendrefse, & de la fidelité. Elle n'auoit point crû, dis-ie, qu'il fut poffible de trouuer vn Amant qui n'euft que d'innocens defirs, & que de fages tranfports : fi bien que defefperant de rencontrer vn homme affez verueux pour aimer de la maniere dont elle auoit imaginé que deuoit eftre l'amour d'une honnefte Perfonne, elle auoit refolu de ne rien aimer que la gloire »³²⁹.

Nous devons remarquer que bien d'autres vertus sont rattachées à celle de l'honnêteté, elles sont toutes d'importance. Nous avons commencé par la galanterie qui est en quelque sorte le synonyme de l'honnêteté et nous terminerons ce glossaire par la tendresse. Ces deux qualités étant sans doute les plus représentatives dans *Clélie*.

³²⁹ *Clélie, op.cit.*, Tome III, Livre I. pp. 424-425.

6.2.2. LA GALANTERIE

Comme nous l'avons annoncé, nous commencerons la liste des vertus par la galanterie, car c'est sans doute la qualité la plus proche de notre auteur et celle qui plane dans *Clélie* et nous entraîne dans l'atmosphère feutrée du salon des samedis. C'est air galant qui a notre époque pourrait paraître un peu « ringard », nous redonne au contraire l'envie de nous transposer au XVIIe siècle et de côtoyer « le bel air », « le bel esprit ».

a) Galanterie fubft. fem Ce qui est galant ; & se dit des actions & des choses. La *galanterie* est naturelle à cet homme-là, cet amant à envoyé cent *galanteries* à son accordée. Voilà un beau trait de *galanterie*, les lettres de cet Auteur ne contiennent qu'une fautive *galanterie*.

Galanterie, se dit aussi de l'attachement qu'on a à courtiser les Dames. Il se prend en bonne & en mauvaise part. Il y a *galanterie* ouverte entre ces deux personnes ; leur commerce ne passe point l'honnête *galanterie*.

On dit aussi, qu'un homme a gagné quelque *galanterie* avec une femme, pour dire, quelque faveur de Vénus qui demande des remèdes.

On dit aussi figurément & avec hyperbole. Cette affaire-là n'est qu'une pure *galanterie*, pour dire, ce n'est pas une chose de conséquence, *choses, agrément, distinction, bon goût*³³⁰.

b) Galanterie n.f. Grâce, élégance, raffinement dans les manières : La

galanterie est dans le badinage. C'est ce qu'on nomme adresse, esprit, vivacité, Et le véritable air des gens de qualité (Quinault, *Mère coquette* I,3). La galanterie de l'esprit est de dire des choses flatteuses d'une manière agréable (La Roch., *Maximes*, 100). Mais surtout je vous recommande Le manteau, d'un ruban sur le dos retroussé : La galanterie en est grande (Mol., *Remerc. Au Roi*, 269. *Oeuvre littéraire spirituelle, élégante ; bagatelle* : Nous avons vu les Rondeaux, les Métamorphoses, les Bouts-rimés régner, tour à tour ; maintenant ces galantries sont hors d'usage (La Font., *Cont. Préf.*). *Cadeau, divertissement raffiné offert à quelqu'un* : Tout ce spectacle est une magnifique galanterie, dont l'un des princes régale sur la mer la promenade des princesses (Mol. *Am. magn.* 1^o interm.) . *Goût des intrigues amoureuses (en parlant des femmes aussi bien que des hommes) ; coquetterie* : Votre galanterie, et les bruits qu'elle excite, Trouvèrent des censeurs plus qu'il n'aurait fallu (Mol. *Mis.*, 890. Arsinoë parle à Célimène) *Ruse adroite tromperie tromperie* : Ces galantries ingénieuses à qui le vulgaire ignorant donne le nom de fourberies (Mol., *Fourb.* I. 2). **Faire galanterie de, trouver élégant, convenable de** : Ceux qui ..., le dos tourné, font galanterie de se déchirer l'un l'autre (Mol., *Impr.*, sc. IV). Auj. Il a gardé seulement le sens de « attitude prévenante, empressée auprès des femmes »³³¹.

c) Galanterie *n.f.* (1537 ; de *galant*). 1^o *Vx.* Distinction, élégance de l'esprit et des manières. 2^o Courtoisie que l'on témoigne aux femmes

³³⁰ Dict. a) - Tome II.

³³¹ Dict. b) - p. 248.

par des égards, des attentions. **V. Amabilité, civilité, politesse.** *La vieille galanterie française. Spécialt.* Empressement inspiré par le désir de conquérir uen femme ; goût des bonnes fortunes. *Le manège, le langage de la galanterie.* **V. Coquetterie, cour, flirt, marivaudage, séduction.** **3°** Propos flatteur, écrit galant (adressé à une femme) *Débiter des galanteries.* **V. Compliment, douceur, fleurette.** **4°** Intrigue amoureuse. **V. Aventure, fortune (bonne), fredaine, intrigue, liaison.** « *Toute la première partie de sa vie avait été donnée au monde et aux galanteries* » (Hugo) . Ant : *Froideur. Brutalité, impolitesse, muflerie*³³².

Comme nous pouvons observer les qualités exigées pour la galanterie rejoignent celles de l'honnêteté. C'est pour cette raison que nous l'avons placée juste après. Cependant nous avons jugé que l'honnêteté était encore plus complète, puisque l'honneur est en jeu, le respect nous semble intrinsèque à cette vertu. De plus un esprit chevaleresque se dégage de l'honnêteté, cette gloire de conquérir la femme englobé dans le mot espagnol « Caballero ».

Les exemples dans *Clélie* sont nombreux, en voici quelques uns :

« ...Perfandre & Turnus
s'accouftumerent infenfiblement à
voir dauantage Cefonie ; &
s'attachèrent beaucoup plus à notre

³³² Dict. c) - p. 844.

cabale, qui estoit fans doute la plus spirituelle, & la plus **galante** de la Ville & fi ie l'ofe dire celle où il y auoit auffi le plus de vertu »³³³.

« ...toutes les Dames les vnes apres les autres vont paffer deuant la Figure de cet Amour, qu'on appelle l'Amour liberal, & apres auoir fait vne grande reuerence, elles vont lentement paffer deuant tous ces hommes qui tiennent toutes ces chofes **galantes** & precieufes qu'ils ont deffein de donner à leurs Maiftreffes... »³³⁴.

« Cette Couronne eftant donc acheuée, Perfandre la mit dans vne Corbeille fort **galante**, & l'envoya à Cefonie, avec un Billet qu'elle reçeut comme i'eftois feule aupres d'elle »³³⁵.

³³³ *Clélie, op.cit.*, Tome IV, Livre III, p. 1191.

³³⁴ *Ibid.*, pp. 1221-1222.

³³⁵ *Ibid.*, Tome IV, Livre III, p. 1229.

« ...Cefonie qui ne veut point aller
au Temple le iour de la Fefte de
Danaé, de peur de receuoir des
prefens, & qui craint plus la Pluie
d'or, que la foudre de Iupiter,
vient d'efre trompée par
Perfandre de la plus **galante**
maniere du monde »³³⁶.

Dans ces exemples choisis au hasard, nous pouvons observer que la galanterie pouvait s'utiliser pour parler d'un homme galant, d'une chose galante (corbeille) ou bien d'une façon de se comporter.

6.2.3. LA CIVILITÉ

a) Civilité. F.f. Maniere honnefte, douce & polie d'agir, de conuerfer

³³⁶ *Ibid*, p. 1237.

enfemble. On doit traiter tout le monde avec *civilité*, on apprend aux enfants la *civilité* puerile, il n'y a que les payfans, les gens groffiers, qui manquent à la *civilité*.

Civilité, fignifie auffi, Recommandation, compliment. Je vous prie de faire mes *civilitez* à un tel, mes tres-humbles baifemains³³⁷.

b) Civilité : n.f. Faire civilité à quelqu'un, le saluer poliment : « comme je le connaissais extrêmement, je lui fis civilité »(Retz, Mém. II, 222)³³⁸.

c) Civilité n.f. (1361 ; lat. *Civilitas*) **1°** Vieilli. Observation des convenances, des bonnes manières en usage dans un groupe social. **V. Courtoisie, politesse ; affabilité, amabilité, sociabilité.** *Formule de civilité. Les règles de la civilité.* **2°** Au plur. Démonstration de civilité, de politesse. Présenter ses civilités, ses compliments, ses devoirs, ses hommages, ses salutations. Agréer mes civilités, ANT : Grossièreté, impolitesse, incivilité, insolence, injure³³⁹.

La civilité s'emploi de nos jours comme adjectif, le français moderne préférera poli à civil. Chez notre auteur, les preuves de civilité étaient obligatoires si l'on voulait rentrer dans son salon. Le synonyme le plus proche est la courtoisie. Voici quelques exemples puisés dans *Clélie*.

³³⁷ Dict. a) - Tome I

³³⁸ Dict. b) - p. 88.

³³⁹ Dict. c) - p. 320.

« Brutus refpondit à cette **ciuilité** par vne autre, & leur conuerfation fut ce iour là fi douce, & fi agreable, que Bellanire ne pouuoit conceuoir comment Brutus pourroit faire pour ne montrer pas fon efprit. »³⁴⁰.

« Ce qu'il y a de particulier à Lucilius, c'est qu'il eft tres-vailant, fans auoir pas vn des deffauts qui font affez ordinaires aux braues, car il n'a nulle vanité. Il eft doux, **ciuil**, & modéré... »³⁴¹.

« ...car en entrant il (Brutus) fe changea l'air du vifage, il fe mit de la ftupidité dans la phifionomie, & il eut vne **ciuilité** defcontenancée & incertaine... »³⁴².

³⁴⁰ *Clélie*, *op.cit.*, Tome III, Livre I. p. 221.

³⁴¹ *Ibid.*, Tome X, Livre II. p. 581.

³⁴² *Ibid.*, Tome III, Livre I. p. 224.

Nous pouvons constater que l'adjectif civil est assimilé à celui de doux et modéré, ils sont donnés pour caractériser une personne de tempérament mélancolique, aux plaisirs raisonnables.

6.2.4. LA COURTOISIE

a) **Courtoisie** f.f. Civilité, gracieux accueil. Les Grands gagnent le coeur de tous leurs vassaux par la courtoisie, par la douceur de l'accueil qu'ils font à leurs inférieurs. Courtoisie, signifie aussi un bon office, un plaisir qu'on rend volontairement à quelqu'un sans y être obligé. Je tiens cette faveur de la *courtoisie* d'un tel. J'attends ce plaisir de votre *courtoisie*, de votre humeur obligeante.

Courtoisie, est aussi un terme honnête pour demander des faveurs aux Dames. Cet amant s'est rendu bientôt familier, il lui a demandé la *courtoisie*, il l'a priée de la courtoiser³⁴³.

b) **Courtoisie** : n.f. Service rendu, gracieuseté : « Un autre m'avait fait de la courtoisie..., mais depuis il m'a traité si outrageusement... » (Malh. Bienf. VI, 5).

³⁴³ Dict a) - Tome I.

Auj. il signifie « politesse », comme aussi au XVIIe siècle³⁴⁴.

c) **Courtoisie** .n.f. (fin XIIe ; de courtoid). Politesse raffinée. **V. Affabilité, ivilité, politesse.** « Mon cher ami, avait dit le pacha avec cet air de courtoisie parfaite des Turcs de bonne naissance... » (Loti)³⁴⁵.

Mademoiselle de Scudéry préfèrera la civilité, la politesse, elle n'emploie pas le terme de courtoisie, mais il nous a paru bon de l'ajouter dans notre glossaire, car c'est grâce à la notion de Courtoisie remplacée par la galanterie est apparue dans les textes du XVIIe siècle.

6.2.5. LA POLITESSE

a) **Politesse**, civile & agreable dans les mœurs, dans les manieres d'agir & d'efcrire. Les voyageurs ont trouvé beaucoup de *politeffe* dans les Cours des Rois de perfe & de la Chine. On ne fçauroit voir plus de

³⁴⁴ Dict b) - p. 117.

politeffe qu'il y en a à la Cour de France. Malheurbe nous a enfeigné le grand *politeffe* des vers. Balfac avoit une grande *politesse* d'esprit, de *ffile*³⁴⁶.

b) Politesse, *n.f. Civilisation* : En envoyant ses colonies par toute la terre, et avec elles la politesse et les lois...(Boss., *H.U.* III, 3.) *Culture intellectuelle, distinction, élégance* : Quelque peine qu'ait l'Italie d'abandonner tout à fait l'empire, elle est prête à vous céder celui de la politesse et des sciences (Boss., *Disc. Récept. Acad. fr.* 1671). Elle avait été élevée à la cour de France, elle en avait pris toute la politesse (La Fayette, *Clèves* I). Notre langue deviendrait bientôt abondante, si les personnes qui ont la plus grande réputation de politesse s'appliquaient à introduire les expressions ou simples ou figurées dont nous avons été privés jusqu'ici (Fén., *Let.Acad.*3).

Ce mot semble prendre dans la deuxième moitié du XVIIe s. le sens actuel de « respect des bienséances »³⁴⁷.

c) Politesse. *n.f.* (1659 ; « propreté », 1578 ; a.it. *politezza*, de *polito*. **V. Poli** (i). **1°** (XVIIe). *Vx.* Délicatesse, bon goût. « *La politesse de l'esprit consiste à penser des choses honnêtes et délicates* » (La Rochef.) **2°** (1655). Ensemble de règles qui régissent le comportement, le langage considérés comme les meilleurs dans une société (**V. Bienséance**) ; le fait et la manière d'observer ces usages (**V. Civilité, courtoisie, éducation,**

³⁴⁵ Dict. c) - p.412.

³⁴⁶ Dict. a) - Tome II.

³⁴⁷ Dict b) - p. 382.

savoir-vivre, usage, urbanité). *La politesse chinoise, orientale. Devoir de politesse. Faire une visite de politesse à qqn. Politesse exquise, raffinée. « La politesse, cher enfant, consiste à paraître s'oublier pour les autres » (Balz.) « La politesse n'exprime plus un état de l'âme, une conception de la vie. Elle tend à devenir un ensemble de rites, dont le sens originel échappe » (Bernanos).- La politesse de cœur : L'affabilité qui est inspirée par un sentiment sincère. – Formules de politesse, employées dans la conversation, dans une lettre (ex. : S'il vous plaît. Veuillez agréer mes salutations distinguées. Etc.).- Gram. Pluriel de politesse (emploi de vous au lieu de tu). Conditionnel, futur, imparfait de politesse (ex. : je voudrais). Dire, faire qqch. Par politesse. « j'avais l'air de ne la détromper que par politesse » (Radiguet). Loc. fig. Brûler la politesse : partir brusquement, sans prendre congé (CF. Fausser compagnie).- Allus. Hist. « L'exactitude est la politesse des rois » : phrase favorite de Louis XVIII. 3^o (1737). Une Politesse : action, parole exigée par les usages. Échange de politesses. Devoir, faire, rendre une politesse à qqn. « L'urgence de leur besogne leur interdisait de vaines politesses » (Romain). Ant. Grossièreté, impertinence, impolitesse, incorrection³⁴⁸.*

La politesse c'est aussi le contrôle de ses propos, de ses faits pour éviter de blesser autrui. Un défaut peut devenir une qualité, par exemple le mensonge. Dans son roman *Clélie* Mlle de Scudéry disait :

“ ...à travers les devoirs de l'amitié
et par conséquent l'exacte

³⁴⁸ Dict c) – p.1475.

politesse qui ne permet pas qu'on la puisse jamais blesser. Mais ce qui me le fait encore plus aimer c'est qu'il était ennemi déclaré du mensonge que je hais plus qu'on ne peut s'imaginer et qu'il était fort exact à dire la vérité. Le mensonge est sans doute une mauvaise chose dit Clitandre, mais à n'en mentir pas, il est assez difficile de s'en passer absolument et s'y on voulait bien prendre garde on verrait que ceux même qui le haïssent le plus s'en servent quelques fois malgré qu'ils en ayent "³⁴⁹.

D'après Mlle de Scudéry, le bon langage, les bons comportements, les bons usages, la politesse sont issus de la Cour. Plus l'on s'en éloigne et plus l'usage de la politesse diminue. Selon ses réflexions, la seule vraie politesse n'est enseignée qu'à la Cour, et la politesse parfaite ne se trouve que très rarement ailleurs qu'à la Cour. Ainsi, lorsqu'elle parle du monde, elle sous-entend la Cour. (expression que nous employons de nos jours " le beau-monde " qui correspond à des personnes de rang élevé).

³⁴⁹ *Conversations sur divers sujets, op. cit., p. 239.*

Une des conversations intercalées traite de la politesse³⁵⁰, cette qualité englobant aussi bien la civilité, la galanterie, la courtoisie, toutes formant partie intégrante pour qualifier l'être comme honnête Homme. Notre auteur réactualisera ces écrits en ce qui concerne la politesse, en reprenant en 1684 la conversation « De l'air galant ». Elle réaffirme sa position mais en donnant une inflexion plus moraliste. La politesse définit le « savoir-vivre » , le « devoir-être » de l'homme de la société du XVIIe siècle.

Madeleine de Scudéry distinguera : la « politesse des usages » où il faudra respecter la variabilité des coutumes sans en faire la critique de la « politesse des mœurs » où il faudra avoir des égards dans les rapports humains ceci conduisant au respect de l'autre et de soi-même. L'éloge du roi et de la Cour qui sert de conclusion à la conversation prend pour modèle le *Livre du Courtisan*³⁵¹ de Castiglione qui célèbre l'alliance de la littérature et de la politesse.

Pour illustrer et donner un certain regard sur la politesse, nous avons relevé les passages suivants :

« Il me semble, dit Cléonte, qu'il y
a une façon de parler qu'on peut
dire qu'on doit à la **politesse**, c'est

³⁵⁰*Ibid.*, « De la politesse », les exemples seront pris dans *Clélie*.

³⁵¹ Castiglione Baltasar, *El cortesano*, Madrid, éd. Espasa-Calpe, 1972.

lorsqu'on veut louer une personne d'être sage, discrète et considérée, on dit quelquefois qu'elle a beaucoup d'égards pour ses devoirs, pour ses amis, et pour tous ceux avec qui elle est obligée de vivre (...) et l'on peut dire en effet que la science des égards qu'on doit avoir, appartient à la **politesse** et en est en quelque sorte la source. Ce que vous dites, Madame, reprit Cléonte, est fort bien dit, et comme c'est proprement cette science des égards, qui cause l'exactitude qui doit être inséparable de la **politesse**, j'avance hardiment qu'un homme poli ne peut jamais manquer d'être exact, et c'est cela principalement que j'appelle une **politesse** de mœurs »³⁵².

Un autre passage des conversations, nous renvoie à la définition célèbre de Vaugelas.

³⁵² *Conversations sur divers sujets, op.cit.*, De la politesse, p. 286.

« Il en est de même de l'usage qui fait la **politesse** ; il varie, et ne peut être véritablement bon qu'à la Cour, si ce n'est en la personne de ceux qui y vont quelquefois ; car enfin il faut un premier modèle en toutes choses. A la Cour, à Paris, et à toutes les provinces proches, les dames ne conduisent jamais les hommes ; nous voyons pourtant qu'il y a des provinces éloignées, où cet usage mal entendu dure encore ; cependant une dame de bon sens doit s'y assujettir tant qu'il durera ; mais ce serait aux hommes de ces pays -là, qui viennent quelquefois dans le monde à ne souffrir plus qu'on les conduisît, et à connaître que cet usage blesse la **politesse**, que les hommes doivent toujours respecter les dames, et non pas s'en laisser conduire »

“ ...à la Cour, à Paris et toutes les provinces proches, les dames ne conduisent jamais les hommes ;

nous voyons pourtant qu'il y a des provinces éloignées où cet usage mal entendu dure encore. Cependant une Dame de bon sens doit s'y assujétir tant qu'il durera. C'est aux hommes de ces pays la qui viennent quelque fois dans le monde à ne souffrir plus qu'on les conduisit et à connaître que cet usage blesse la **politesse** ; que les hommes doivent toujours respecter les dames et non pas s'en laisser conduire "³⁵³.

" ...le prince attire dans la cour un grand nombre de gens de qualité qui l'environnent on peut dire qu'ils servent les uns ,les autres pour acquérir **la politesse** "³⁵⁴.

" ...ceux qui naissent à la Cour ont l'avantage de l'avoir vue en

³⁵³ *Ibid.*, p. 119.

³⁵⁴ *Ibid.*, *loc.cit.*

naissant ”³⁵⁵.

“ ...les cabales qui font les divisions dans les républiques occupent trop l’esprit pour penser aux **politesses** et le désir de plaire à tous ou à un trop grand nombre fait qu’on ne plaît quelquefois à personne ”³⁵⁶.

Mais elle rajoute : cette règle n’est pas sans exception.

“ ...il se peut trouver des gens en toute sorte de pays, en toute sorte d’Etat qui auront une naissance si heureuse, qu’ils seront polis naturellement mais cela est assurément très rare. L’Amour des Sciences et des beaux Arts, quand le Prince les favorise sert beaucoup à établir la **politesse**. L’Amour même en échauffant le cœur sert à le faire régner dans le monde, pourvu que la vertu

³⁵⁵ *Ibid.*, p. 120.

³⁵⁶ *Ibid.*, p. 161.

règne, sans cela elle le bannit ”³⁵⁷.

Mademoiselle de Scudéry n’a pas eu de difficultés à élaborer les titres de ses recueils de morale, celui de « La Politesse » était évident car sans cette qualité, l’honnêteté serait à bannir, le savoir-vivre était primordial à cette époque dans son milieu

6.2.6. LA PRUDENCE

La mesure rejoint la prudence et nous l’attribuerons au caractère mélancolique, à une humeur sans grande passion mais où les sentiments sont raisonnés. La prudence et la mesure sont aussi des traits de caractères décisifs afin d’atteindre le rang d’honnête homme, qui dit prudence, dit prendre conseil, mesurer ses propos, en voici les définitions :

a) Prudence, f.f. C’est la première des vertus cardinales, qui enseigne à bien conduire sa vie & ses mœurs, ses discours & ses actions suivant la droite raison. La *Prudence* nous oblige à bien examiner les choses, à prendre conseil. Un Juge doit juger avec *prudence* & circonféction³⁵⁸.

³⁵⁷ *Ibid.*, p. 179.

³⁵⁸ Dict a) - Tome II.

b) Prudence, n.f. *Sagesse, vigilance* : Remettez-vous, Seigneur, et qu'en vous la prudence Bannisse la fureur d'avecque la puissance (ROTR., *Laure perséc.*I,10). Et trompant de Colbert la prudence importune...(BOIL., *Sat.* VIII, 181). *Discernement, jugement* : (Ce monarque) Qui, séparant le bon d'avec son apparence, Décide sans erreur, et loue avec prudence (MOL., *Val de Gr.*, 296). Le sens actuel de « modération, retenue de celui qui évite les dangers », était usuel au XVII^e s³⁵⁹.

c) Prudence, n.f. (1200 ; lat. *prudentia*) **1°** Vx.Sagesse ; conduite raisonnable (vertu cardinale). **V. Sagesse.** « *Il est vrai que du ciel la prudence infinie...*(CORN.) **2°**(XVI^e). *Mod.* Attitude d'esprit de celui qui, réfléchissant à la portée et aux conséquences de ses actes, prend ses dispositions pour éviter des erreurs, des malheurs possibles, s'abstient de tout ce qu'il croit pouvoir être source de dommage. « *Art, c'est Prudenc. Quand on n'a rien ni à dire, ni à cacher, il n'y a pas lieu d'être prudent* » (GIDE). Avoir de la prudence. Annoncez-lui la vérité avec beaucoup de prudence. **V. Ménagement, précaution.** « *La jeunesse en face de la maturité ; l'audace, le goût du risque en face de la prudence* » (MART. du G.) – *Conseils de prudence aux automobilistes. Se faire vacciner contre une maladie par prudence, par mesure de prudence.* PROV. *Prudence est mère de sûreté.* LOC. *Avoir la prudence du serpent*, allusion à la ruse du démon qui prit la précaution de se déguiser en serpent pour tenter Ève. « *Quand il s'agit de défendre sa bourse contre les artistes, il est d'une prudence*

de serpent »(R. ROLLAND). 3^o (Surtout plur.). Littér. Acte, manifestation de prudence. **V. Précaution.** « *Le tout avec des prudences pour n'être pas vue, parce qu'on est en grand deuil...*(MONTHERLANT) ANT. *Bêtise, égarement, imprévoyance, imprudence, insouciance, légèreté Témérité*³⁶⁰.

Dans les portraits retracés dans *Clélie* nous trouvons ce qualificatif de prudent, il appartient aux personnes raisonnables, et au tempérament des mélancoliques.

6.2.7. LA MESURE

a) Mesure : fe dit figurément en Morale. Du menagement des temps, des occasions, & des autres circonftances, qui font resuffir, ou qui ruinent toutes les affaires. Un Prince qui entreprend une guerre doit bien prendre fes mefures, obferver bien des precautions, faire de grands preparatifs. Il doit prendre des mefures avec les Princes voifins³⁶¹.

b) Mesure, an.f. (dic.Class.) Distance convenable pour donner ou parer un coup d'épée, et par extension un coup quelconque.

Auj. être en mesure de (suivi d'un infinitif) c'est « avoir la possibilité de » .

³⁵⁹ Dict b) - p.396.

³⁶⁰ Dict c) - p. 1558.

³⁶¹ Dict a) - Tome II.

De mesure, mesuré : Ses gestes concertés, ses regards de mesure (Corn.,oth., 405)

Hors de mesure, déconcerté, empêché d'agir : « Et je vais égayer mon sérieux loisir a mettre Amphitryon hors de toute mesure (Mol.,Amph., 1493)

Les mesures (pl.), Ménagements, dispositions prudentes

Perdre ses mesures, devenir vulnérable, perdre l'avantage, être déconcerté.

Rompre les mesures de quelqu'un, contrarier ses projets :

Selon le Père Bouhours, en 1671, ces expressions figurées, empruntées au langage des armes, étaient assez nouvelles³⁶².

c) Mesure, *n.f.* (1080 ; lat. *mensura*, rac. *Metiri* « mesurer » 3°
Appréciation de la valeur, de l'importance d'une chose. **V.**

Évaluation. « *Le temps fuyait, et il n'en avait ni le sentiment ni la mesure* » (A :Hermant). Valeur, capacité appréciée ou estimée. *La mesure de ses forces. Donner sa mesure, la mesure de son talent* : montrer ce dont on est capable. « *Il est des hommes qui donnent leur mesure du premier*

coup »(Delacroix). Modération dans le comportement. V.
Circonspection, précaution, retenue³⁶³.

6.2.8. LA DISCRÉTION

a) **Discretion.** .f.f. Prudence, modestie qui sert à conduire nos actions & nos paroles. Quand on est constitué en dignité, il faut se conduire avec grande *difcretion*. Quand on parle devant des inconnus, ou des ennemis, on ne le sauroit faire avec trop de *difcretion*.

Difcretion, signifie aussi, jugement, discernement. A sept ans on est en âge de *difcretion*, on connoît, ce qui est bon ou mauvais. Cet homme est si stupide, qu'il n'a pas la *difcretion* de voir que la longueur de sa visite incommode.

Au jeu on appelle difcretion, ce qu'on laisse à la volonté du perdant. C'est un moyen de faire un présent déguisé à une femme, de jouer contre elle une difcretion.

On dit en termes de Guerre, qu'une place se rend à difcretion, pour dire, à la merci du vainqueur, par la confiance qu'on a qu'il usera bien de sa

³⁶² Dict b) - p. 322.

³⁶³ Dict. c) - p. 1188.

victoire.

Vivre à difcretion, c'est vivre en honneste homme à une table commune, & fans qu'on prenne un plat particulier pour foy & fur son compte. C'est ainfi qu'on en use dans les Auberges & Meffageries.

On dit en contrefens des foldats, qu'ils vivent à difcretion, lorsqu'ils vivent en liberté chez leurs hostes, & qu'il n'y a aucune taxe ni payment de ce qu'ils prennent. Le vray moyen de rÜiner une ville, c'est d'y laiffer des foldats vivre à difcretion³⁶⁴.

b) Discrétion, n.f. Jugement, discernement (on dit encore parfois âge de discrétion, âge de raison). Faculté d'user à volonté d'une chose : ...Guillaume (le charetier)qui, de son côté, `par reconnaissance, lui donnait la discrétion. Ce qui plaisait si fort au soldat qu'il menait non seulement à ce cabaret tous ses amis, il y faisait même ses enrôlements (LE SAGE, Diable boit. VII). On dit encore à discrétion, « à volonté » **Par discrétion**, par conjecture (expression du XVIe s. vieillie au XVIIe s.) : Je ne sais ce qu'il veut dire, mais je le devine par discrétion (Malh., Comm. Desportes) Gage fixé par le gagnant, et que doit donner celui qui a perdu au jeu : Le bal, les collations, Les présents, les discrétions N'ont point avancé mon affaire (Corn., Mascarade des enfants gâtés). Auj. il signifie « retenue, réserve » comme aussi au XVIIe s³⁶⁵.

³⁶⁴ Dict. a) - Tome I.

³⁶⁵ Dict b) - p. 157.

c) **Discrétion**, *n.f.* (1160 ; lat. *discretio* « discernement ». **I.** Vx. Discernement ; pouvoir de décider. *S'en remettre à la discrétion de qqn* : s'en rapporter à sa sagesse, à sa compétence. Mod. *Être à la discrétion de qqn* : dépendre entièrement de lui, être en son pouvoir. « *Vous êtes en notre pouvoir, à notre discrétion* » (Hugo). **V. Discrétionnaire.** *Loc. adv.* Cour. *À discrétion* : comme on le veut, autant qu'on le veut. **V. Volonté** (à). *Manger, boire à discrétion* (Cf. à gogo) *Servez-vous à discrétion. Vin à discrétion.* **II.** (XVIe). **1°** Retenue dans les relations sociales. **V. Décence, délicatesse, réserve, retenue, tact.** *Il a trop de discrétion pour vous rendre visite sans prévenir.* « *Un ediscrétion, une peur de s'imposer, de gêner, une pudeur de sentiment, une réserve perpétuelle* » (R. Rolland). « *Il s'efface, par discrétion, pudeur, crainte de me gêner* » (Gide). **2°** Qualité consistant à savoir garder les secrets d'autrui. « *Il me faut une impénétrable discrétion et un silence absolu* » (Maupass.). Discrétion assurée. Ant. Impudence, sans-gêne, indécatesse, indiscretion³⁶⁶.

6.2.9. LA SAGESSE

a) Sagesse, f.f. Pleine connoissance, parfait difcernement des chofes. On le dit par excellence de Dieu. Tout le monde eft l'ouvrage de la sageffe infinie de Dieu. On a appelé auffi le Verbe, la sageffe incarnée. Sageffe, fe dit auffi par participation des hommes & des connoiffances qu'ils

³⁶⁶ Dict c) - p. 550.

peuvent acquérir dans la Physique & dans la Morale. La philosophie est l'étude de la sagesse, l'amour de la sagesse. La sagesse de Salomon lui donnoit la connoissance de la nature depuis le cèdre jusqu'à l'hyffope. Socrate & les Stoïciens ont fait des leçons de sagesse : Cardan en a écrit cinq- L'Évangile a confondu toute La sagesse des Payens. Sagesse, signifie quelquefois, Jugement, prudente conduite, En beaucoup d'occasions, c'est sagesse que de se taire. Cette affaire a été maniée avec une grande sagesse & dextérité. C'est une sagesse d'acquiescer ses dettes, de mettre quelque argent en réserve. Sagesse, à l'égard des femmes & des enfants signifie, Modestie, pudeur, retenuë. Les filles doivent toujours vivre avec beaucoup de sagesse. Sagesse, se dit aussi en termes de Chasse, des chiens qui ont une certaine retenuë & justesse dans leurs mouvements, nécessaires pour bien chasser. On attribue la sagesse aux chiens Anglois, & la gaillardise aux François. On dit proverbialement, que la sagesse des hommes est folie devant Dieu. On dit aussi, que toute la sagesse n'est pas enfermée dans un texte, pour dire, qu'il faut que les plus habiles prennent conseil³⁶⁷.

b) Sagesse on ne trouve pas de définition dans le dict. de Dubois et Lagane.

c) Sagesse, *n.f.* (XIII^e ; de sage). 1^o *Vx* ou littér. Connaissance juste des choses ; « Parfaite connaissance de toutes les choses que l'homme peut savoir » (Descartes) *V.* Connaissance, raison vérité. *Minerve, déesse de la*

³⁶⁷ Dict a) - Tome III.

sagesse. « *La liberté intellectuelle, ou sagesse, c'est le doute* » (Alain)³⁶⁸ .

Dans Clélie la sagesse par rapport au sentiment amoureux est très présente. La retenue est importante afin de maintenir les bienséances, il faut en apparence garder ses distances envers l'être aimé. Nous pourrions observer dans le passage qui suit combien la sagesse est liée à l'honnêteté.

« Elle n'auoit point crû, dis-ie,
qu'il fust possible de trouuer vn
Amant qui n'eust que d'innocens
defirs, & que de fages transports :
fi bien que defesperant de
rencontrer vn homme affez
vertueux pour aimer de la maniere
dont elle auoit imaginé que deuoit
estre l'amour d'une honneste
Personne, elle auoit resolu de ne
rien aimer que la gloire »³⁶⁹.

³⁶⁸ Dict c) - p. 1750.

³⁶⁹ Clélie, *op.cit.*, Tome III, Livre I, p. 425.

6.2.10. LA GÉNÉROSITÉ

Voyons comment cette vertu est perçue par certains auteurs de l'époque. Descartes nous en donne sa propre perception :

“ Je crois que la vraie générosité, qui fait qu'un homme s'estime au plus haut point qu'il peut légitimement estimer, consiste seulement , partie en ce qu'il connaît qu'il n'y a rien qui véritablement lui appartienne que cette libre disposition de ses volontés, ni pourquoi il doive être loué ou blâmé sinon pour ce qu'il en use bien ou mal ; et partie en ce qu'il sent en soi-même une ferme et constante résolution d'en bien user, c'est-à-dire de ne manquer jamais de volonté pour entreprendre et exécuter toutes les choses qu'il jugera être les meilleures. Ce qui est suivre

parfaitement la vertu ”³⁷⁰.

a) Générosité : f.f. Grandeur d’ame, de courage, magnanimité, bravoure, libéralité, & toute autre qualité qui fait le genereux³⁷¹.

b) Générosité : n.f. Noblesse de sentiments, magnanimité, bravoure :
« C’est générosité quand pour venger un père Notre devoir attaque une tête si chère (Corn., Cid, 1197).

« Cette générosité surprenante qui vous fit risquer votre vie, pour dérober la mienne à la fureur des ondes (Mol., Av.I,I).

Aujourd’hui il ne signifie plus que « libéralité » ou plus rarement « don de soi »³⁷².

c) Générosité, n.f. (v. 1400 ; lat. *generositas*). Caractère d’un être généreux, d’une action généreuse. **1°** Vx. Qualité d’une âme fière, bien née ; sentiment de l’honneur. **V. Courage, noblesse, vaillance, valeur.** **2°** Qualité qui élève un homme au-dessus de lui-même et le dispose à sacrifier son avantage à celui de sautes, à se dévouer. **V. Abandon, don, oubli** (de soi-même) ; **abnégation, désintéressement ; cœur, grandeur** (d’âme), **noblesse.** Spécialt. Sentiment d’humanité qui porte à se montrer bienveillant, charitable, à pardonner, à épargner un ennemi.

³⁷⁰ De Sacy, *op.cit.*, p.146.

³⁷¹ Dict a) - Tome I.

V. Bonté, indulgence. Il en a parlé, sans générosité. 3^o Disposition à donner plus qu'on n'est tenu de le faire. **V.** Largesse, libéralité. « La générosité est si sacrée chez ce peuple qu'il est permis de voler pour donner » (Stendhal). Générosité démesurée, excessive. **V : Prodigalité.** -Au plur. Faire des générosités. **V. Bienfait, cadeau, don.** « Ceux-là qui s'enrichissent de ses générosités trouvent qu'il ne fait que son devoir » (B.Constant)³⁷³.

« Ha ! Madame, dit alors Amilcar à Racilia, pour être si **genereufe** vous n'êtes guère pitiable, de n'avoir pas songé que la veüe de cette belle Personne estoit fort propre à conoler des malheureux... »³⁷⁴.

«...& il fallut qu'elle se résolust à demeurer chez Racilia : car elle avoit trop de **générofité** pour dire la cause qui luy faisoit fouhaiter d'aller à Rome, puis qu'elle ne le pouvoit sans exposer la vie de

³⁷² Dict b) - p. 253.

³⁷³ Dict c) - p. 859.

³⁷⁴ *Clélie, op.cit.*, Tome III, Livre I, pp. 103-104.

Brutus »³⁷⁵.

Dans le premier exemple pris dans *Clélie*, l'adjectif généreux est juxtaposé à l'adjectif pitiable, l'auteur paraît nous dire que la générosité ne va pas sans la pitié, à nouveau nous nous trouvons devant un emploi hyperbolique de l'adjectif « *généreux* » par rapport à l'emploi actuel, le don de soi n'était pas mesuré, la spontanéité, la passion des sentiments étaient omniprésentes.

Dans le second exemple, le substantif « *générosité* » est signe de pudeur, nous pouvons donc remarquer que l'emploi est bien différent du premier exemple, et même opposé la pudeur étant la retenue, la générosité le don. Cela démontre la diversité d'emplois du vocabulaire au XVIIe siècle qui pouvait varier selon le contexte.

6.2.11. LA BONTÉ

a) **Bonté**, f.f. Attribut de la Divinité, quand on la confidère fouverainement bonne à caufe de fa clemence, de fa misericorde, de fes

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 397

graces.

Bonté, en Physique, est la qualité de ce qui est bon dans chaque corps, ce qui le perfectionne. La Bonté de la terre, la bonté de l'or, ce corps a tant de degrés de bonté, on ne fauroit trop louer la bonté de cette étoffe. On admire la bonté de son esprit, de sa mémoire.

Bonté, en Morale Chrétienne, se dit de la vertu, & particulièrement de la charité, de la douceur, des mœurs, de l'inclination à affaiblir son prochain, de la patience à souffrir pour l'amour de Dieu.

Bonté, dans les Princes, se dit particulièrement de leur clémence.

Bonté, se dit aussi des actions, & est opposé à malice. La *bonté* d'une action dépend souvent de l'intention avec laquelle on la fait. Cet homme est plein de *bonté*, sans malice ; c'est la *bonté* même. Il signifie aussi. Simplicité, facilité. Fottife. Cet homme s'est ruiné par sa *bonté*.

Bonté, se dit aussi des simples civilités. Vous aurez la bonté de faire tenir ma lettre, je rends grâce à vos bontés³⁷⁶.

b) Bonté, n.f. Qualité de ce qui apparaît bon au goût, au jugement, etc. ; bonne qualité, excellence. Un mets si plein de bonté (La Fontaine, Conte IV, II).

Aujourd'hui comme aussi au XVIIe siècle il signifie « qualité d'une personne compatissante, charitable, etc. »

Bon adj. Vaillant, courageux, généreux, sincère, franc, naïf

Bon : adv. Beaucoup, cher. Du bon du cœur : sincèrement

De bon, tout de bon, tout à bon, sérieusement

Il fait bon, il est avantageux, à propos.

Faire bon : garantir, cautionner³⁷⁷.

c) Bonté, *n.f.* (XIIe ; lat. *bonitas,-atis*) **I.** (*Rare*). Qualité de ce qui est bon (**I**) ; bonne qualité. **V. Excellence.** *Bonté d'une terre, d'un vin.* **II.** 1° Qualité morale qui porte à faire le bien, à être bon (**II**) pour les autres. **V. Altruisme, bonté, bienveillance, bonhomie, clémence, compassion, humanité, indulgence, magnanimité, mansuétude, miséricorde, pitié. « *Nul ne mérite d'être loué de bonté, s'il n'a pas la force d'être méchant* » (La Rochef.)³⁷⁸.**

Dans Clélie nous trouverons la bonté en tant que bienveillance, complaisance et amabilité, en voici quelques exemples :

« Il fe confirma mefme en la
bonne opinion qu'il auoit d'elle

³⁷⁶ Dict a) - Tome I.

³⁷⁷ Dict b) - p. 57.

³⁷⁸ Dict c) - p. 199.

par diuerfes chofes qu'elle dit ce jour là à l'auantage de la **bonté** ; car enfin (difoit-elle à Hermilie, qui fouffenoit qu'il eſtoit quelques-fois defauantageux d'eſtre trop **bonne**) le grand eſprit fans **bonté** fe fait craindre & haïr, ... »³⁷⁹.

« j'aime fans doute beaucoup mieux la grande **bonté** Fans eſprit, que le grand eſprit fans **bonté**. »³⁸⁰.

« En vérité, reprit Hermilie, ces perſonnes qui font fi **bonnes** qu'elles ne peuuent iamais eſtre meſchantes, ne diuertiffent guere ; & à dire tout ce que ie penſe, ie croy que la **bonté** toute feule a quelque choſe de languiffant, de fade, & d'ennuyeux, qui fait qu'on la peut conter prefque pour rien

³⁷⁹ *Clélie, op .cit.,* Tome III, Livre I, p. 307.

³⁸⁰ *Ibid.,* p. 308.

dans le cœur de certaines gens »³⁸¹.

« Ha ! Hermilie, s'écria Lucrece, vous estes vne mauuaife perfonne de dire ce que vous dites, car il est conftamment vray, que l'efprit fans bonté n'est propre qu'à faire du mal ;& que la **bonté** fans efprit a du moins cét auantage qu'elle ne peut iamais nuire, Mais reprit Hermilie, la **bonté** exceffiue nuit bien fouuent à celles qui l'ont... »³⁸².

Dans ces quelques exemples nous pouvons remarquer que l'auteur associe bonté avec esprit, nous pensons que pour mademoiselle de Scudéry la **bonté** était un signe d'estime et de sincérité, alors que son amie Hermilie pense au contraire qu'elle nuit à l'individu.

Lorsque l'on fait le portrait d'une personne du XVIIe siècle, un des traits de caractères fondamental est la bonté.

³⁸¹ *Ibid., loc.cit.*

³⁸² *Ibid., p. 310.*

6.2.12. L'INCLINATION

a) Inclination : fubft.fem. fe dit figurément en chofes fpirituelles des affections de l'ame ; & fignifie alors une pente ou difpofition naturelle à faire quelque chofe. Les uns ont de l'*inclination* aux armes ; les autres à l'eftude ; les uns à la vertu, les autres à la defbauche, on ne reüffit jamais bien en une chofe, quand on force fon *inclination*.

Inclination se dit auffi de l'amour, de la bonne volonté qu'on a pour quelqu'un. Ces deux amis ont beaucoup d'*inclination* l'un pour l'autre, ils s'aiment d'*inclination*. Cet amant voit que fa maiftrefse a beaucoup d'*inclination* pour luy³⁸³.

b) Inclination : n.f. Personne ou chofe aimée :

« N'auriez-vous point quelque secrète inclination, avec qui vous souhaiteriez que votre père vous mariât ? » (Mol., Am.méd. I,3)

La chasse, le jeu est son inclination (Acad. 94).

Le XVIIe siècle connaissait surtout le sens actuel de « penchant ». Le sens actuel de « inclination » est signalé comme nouveau par Sorel en 1671³⁸⁴.

c) Inclination, n.f. (Inclinacion, 1236 ; lat. Incliniatio) 1° Mouvement affectif, spontané vers un objet ou une fin. **V. Appétit, désir, envie, penchant, propension, tendance.** Inclination innée, naturelle (**v. Nature, tempérament**). « Ses bonnes inclinations s'altèrent »

³⁸³ Dict a) - Tome I.

³⁸⁴ Dict b) - p. 279.

(Chateaub.) Inclinations et passions. Combattre ses inclinations. Agir contre sa propre inclination. **V. Goût.** Suivre son inclination. Avoir de l'inclination, une certaine inclination à mentir. **V. Enclin, porté, sujet** (être).- « La vie n'avait pas trop contrarié son inclination naturelle au bonheur » (France). Montrer de l'inclination, une vive inclination pour l'aventure, les sciences. **V. Attrait, disposition.**- Tendance morale, Inclinations égoïstes, altruistes, supérieures 2^o Vieilli. Mouvement qui porte à aimer qqn. **V. Affection, amour, sympathie.** « De l'amour, de l'inclination, comme tu voudras » (Marivaux). Tendre, vive inclination pour qqn, Mariage inclination³⁸⁵.

« ...c'est en cet âge là qu'il est possible de s'opposer aux mauvaises **inclinations**, & de cultiver les bonnes, pourvu qu'on se donne la peine de bien observer le naturel de ceux qu'on veut corriger »³⁸⁶.

« ...il avoit une espèce d'amitié pour Artaxandre, qui eût pu devenir un peu trop tendre, si elle ne se fût opposée à cette

³⁸⁵ Dict c) - p. 979.

³⁸⁶ Clélie, *op.cit.*, Tome III, Livre I. p. 192.

inclination naiffante. »³⁸⁷.

« ...car enfin difoit Lucrece à Brutus, fi vous pouuuez perfuder à Valerie qu'vne honnefte Perfonne peut auoir vne affection de la nature que vous la voulez, ie confentiray à fouffrir la vofre : à condition que vous ne m'obligerez iamais à faire vne defobeiffance publique à mon Pere : qu'en cas qu'il difpofe de moy contre mon **inclination**, vous ne fouffrirez fans me haïr... »³⁸⁸.

L' inclination dans Clélie est synonyme de penchant. Nous pouvons remarquer que dans le premier exemple, l'éducation des enfants jouait un rôle important. Les tendances, les penchants sont naturels, et selon qu'ils soient bons ou mauvais il ne faut pas attendre pour les corriger.

Dans le deuxième exemple, le penchant est un sentiment d'attirance que l'on éprouve envers une autre personne, et au cours des conversations, nous le retrouverons très fréquemment.

³⁸⁷ *Ibid.*, Tome II , Livre III, p.1357.

³⁸⁸ *Ibid.*, Tome III, Livre I, pp. 422-423.

6.2.13. LA CONSTANCE

a) **Constance**, f.f. Force d'esprit qui entretient toujours l'âme dans une même affiette, en une même fermeté, quelque ébranlement que souffre le corps par la douleur, l'affliction, la nécessité, ou autres causes semblables. La constance des Stoïques leur empêchoit d'avouer que la douleur fût un mal. La constance des Martyrs est ce qui a augmenté la Religion Chrétienne.

Constance, signifie aussi la fermeté qui fait persévérer dans l'exécution d'un louable dessein qu'on a entrepris. Ce n'est pas assez que d'entreprendre de grands desseins, il les faut exécuter avec *constance*. La plus belle qualité qu'on demande à un amant c'est la *constance*³⁸⁹.

b) **Constance**, n.f. *Fermeté, force d'âme* : Ses douleurs (de la Rochefoucauld) étaient au point que toute sa constance était vaincue...l'excès de ses douleurs l'agitait de telle sorte qu'il était en l'air dans sa chaise avec une fièvre violente (Sév., 23 mars 1671). *Dureté, insensibilité* : Ses yeux indifférents ont déjà la constance d'un tyran dans le crime endurci dès l'enfance (Rac.. *Brit.*, 1711). Auj. il a conservé le

³⁸⁹ Dict a) - Tome I.

sens, usuel aussi au XVIIe s. , de persévérance, continuité³⁹⁰.

c) Constance, *n.f.*(déb. XIIIe ; de *constant*). **1° Vieilli.** Force morale, fermeté d'âme qui permet de garder l'empire sur soi-même. **V. Courage, énergie, fermeté, force, résolution.** *Souffrir, endurer son mal avec constance.* « *La constance n'est-elle pas la plus haute expression de la force ?* » (Balz.) **2° Littér.** Persévérance dans ce que l'on entreprend. *Travailler avec constance. La constance d'un amour ; la constance en amour.* **V. Fidélité.** – *Fam.* *Patience.* *Vous avez de la constance de l'attendre si longtemps !* **3°** Qualité de ce qui ne cesse d'être le même. **V. Continuité, invariabilité, permanence, persistance, régularité.** *La constance d'un phénomène.* « *Cette constance de la nature à reproduire toujours de la même façon ses plus infimes détails* » (Loti). *Ant.* **Inconstance ; changement, instabilité, variabilité**³⁹¹.

« Perfandre n'est plus qu'un infidelle, repliqua-t'il, & ie fuis deuenu **confiant**. Mais si Perfandre est infidelle, respondit Cefonie, vous dittes qu'il l'est pour l'amour de moy ; ainfi ie ne croy pas qu'il vous soit fort auantageux de luy dire cette espece d'iniure en ma prefance. Mais Madame reprit-

³⁹⁰ Dict b) – p. 106.

³⁹¹ Dict c) – p. 374.

il, s'il est avantageux à Perfandre d'être devenu fidelle pour la même raison ? Il y a encore si peu que vous croyez n'être plus inconstant, repliqua-t-elle, que quand vous devriez devenir, vous auriez pour le moins encore cinq ou six heures à m'aimer »³⁹².

« Elles estoient sans doute fort tristes dans le fond du cœur, principalement Clélie, mais leur tristesse estoit sage, & Clélie entre les autres témoigna une **confiance** admirable »³⁹³.

Notre auteur est certainement le vif représentant de la constance, cinquante longues années de tendre amitié entre un homme et une femme paraît de nos jours un record.

³⁹² *Clélie, op.cit.*, Tome IV, Livre III, p. 1239.

³⁹³ *Ibid.*, Tome X, Livre III, p. 1082.

6.2.14. LA FIDÉLITÉ

a) Fidélité : f.f. Entretien des serments qu'on a faits, des paroles qu'on a données. On fait tacitement un serment de fidélité au Roy & à sa patrie en naissant. La fidélité des Martyrs a été reconnue par leurs souffrances, le chien est le symbole de la fidélité³⁹⁴.

Fidélité, signifie aussi, une vérité exacte & sincère. Ces définitions ont été rédigées par écrit avec grande fidélité.

b) Fidélité, n.f. *Probité, honnêteté* : Vous savez que j'ai voulu que les coffres fussent ouverts et qu'il régnât une fidélité dans la maison qui n'eût besoin d'aucune précaution (Maintenon, *Avis aux maîtresses des classes*, déc. 1691)³⁹⁵.

c) Fidélité, n.f. (fin XIIIe ; lat. *fidelitas* ; a remplacé *féalté, féauté, de féal*). **1°** Qualité d'une personne fidèle (à qqn). **V. Dévouement, loyalisme.** *Fidélité à envers qqn. Jurer fidélité. serment de fidélité. V. Allégeance.* **2°** Constance dans les affections, les sentiments. **V. Attachement, constance.** *Éprouver la fidélité de qqn. Fidélité du chien. Fidélité conjugale. V. Fidèle.* *Les époux se doivent fidélité. Les femmes fidèles « ne pensent qu'à leur fidélité et jamais à leurs maris » (Giraudoux).* **3°** Fidélité à (qqch) : le fait de ne pas manquer à , de ne pas trahir. *Fidélité à un serment, à une promesse. Fidélité à une habitude, à ses*

³⁹⁴ Dict. a) – Tome I.

³⁹⁵ Dict. b) - p. 230.

convictions. **V. Attachement** .4° Conformité à la vérité. **V. Exactitude, véracité.** *Fidélité d'une traduction ; d'une reproduction.* **V. Correction.** 5° Qualité de ce qui est fidèle (6°) Qualité dans la reproduction du son et de l'image par un appareil (radio, télévision, électrophone). Ant. Déloyauté, trahison ; inconstance, infidélité. Mensonge. Erreur, inexactitude³⁹⁶.

Dans *Clélie*, la fidélité au sein de l'amitié surtout, est primordiale, nous avons relevé quelques exemples :

Billet du malheureux Aronce à l'incomparable Clélie :

« Je ne fçay de quoy on m'accufe, Madame ; mais ie fçay bien que ie n'ay rien fait que vous aimer, depuis que i'ay commencé d'eftre à vous. Cependant pleignez moy, ie vous en coniure, & quoy qu'il m'arrive, foyez auffi **fidele** que ie le fuis »³⁹⁷.

« Madame, reprit-il, s'il eft auantageux à Perfandre d'eftre

³⁹⁶ Dict. c) - p. 779.

³⁹⁷ *Clélie, op.cit.*, Tome IX , Livre I, pp. 542-543.

devenu **fidelle** pour la mefme
raison ? Il y a encore fi peu que
vous croyez n'efre plus
inconfant, repliqua t'elle, que
quand vous devriez deuenir, vous
auriez pour le moins encore cinq
ou fix heures à m'aimer »³⁹⁸.

Comme nous pouvons l'observer dans le dernier exemple la
constance et la fidélité vont de paire.

6.2.15. LA SINCÉRITÉ

« Bien que la sincérité et la
confiance aient du rapport, elles
sont néanmoins différentes en
plusieurs choses : la sincérité est
une ouverture du cœur, qui nous

³⁹⁸ *Ibid.*, Tome IV , Livre III, p. 1239.

montre tel que nous sommes ; c'est
un amour de la vérité, une
répugnance à se déguiser, ... »³⁹⁹.

a) Sincérité, ff. Qualité de ce qui est sincère. Il y a de la Sincérité dans
son procédé, dans ses conseils⁴⁰⁰.

b) Sincérité, Ce terme n'est pas dans ce dictionnaire.

c) Sincérité, n.f. (début. XIIIe ; lat. sinceritas). 1° Qualité d'une personne
sincère. **V. foi** (bonne), **franchise**, **loyauté**. « Et la sincérité dont son âme
se pique A quelque chose, en soi, de noble et d'héroïque » (Mol.). Il
« donne, en toute sincérité...son opinion » (Bernanos). 2° Caractère de
ce qui est sincère. « Vous doutez de la sincérité de mes paroles »
(Muss.). « Ils échangeaient des confidences... avec une liberté, une
sincérité d'accent... » (Romains). 3° Authenticité, absence de trucage.
« Le lieutenant Grappa se saisit de mes papiers, en vérifia la sincérité »
(Céline) Ant. Hypocrisie, insincérité⁴⁰¹.

« Pour vous témoigner que je suis
la plus **sincère** personne du
monde, je vous avoue

³⁹⁹ La Rochefoucauld, *op.cit.*, p. 194

⁴⁰⁰ Dict. a) Tome III

⁴⁰¹ Dict. c) – p. 1817.

ingenuément que j'ay eu quelque ioye que vous m'avez fourny un pretexte de manquer à la parole que ie vous auois donnée, de ne faire plus de nouuelles amitez : car si vous aurez trouvé une agreable Amie, ie puis me vanter d'auoir rencontré un si agreable Amy, que ie le croy digne d'estre Amant de cette belle Personne dont vous me faites le Portrait.

(...)

De forte qu'à vous parler **fincerement**, j'aurois eu pour le moins autant de peine à m'empescher de recevoir ce nouvel Amy, que vous en auriez si ie voulois vous obliger de rompre vostre nouvelle Amie »⁴⁰².

⁴⁰² *Clélie, op.cit.*, Tome III, Livre I. pp. 213-214.

6.2.16. LA DROITURE

a) **Droiture.** f.f. Action de celui qui va droit, qui rend justice. Droiture des sentiments. Droiture du cœur. Ce mot est de peu d'usage.

À droiture. adv. Directement. Il ne se dit que des lettres & des nouvelles⁴⁰³.

b) **Droiture**, n.f. *Loyauté, honnêteté* : Quand, par exemple, vous n'aurez que deux pistoles, et qu'il faudra que vous en donniez une par droiture (Maintenon, *Instr. A la classe bleue*, 1714). **A droiture, à la droiture, en droiture, directement** : Faire venir à droiture les livres que vous aviez résolu de nous envoyer (Chap., *Let.* II, 463). Il me semble que nous devrions nous adresser nos lettres à la droiture (Corbinelli, *Let.*, 18 sept. 1672)⁴⁰⁴.

Plur. **Les droitures**, *les actes loyaux et francs* : Toutes les farces qui se sont faites ici entre les Grignans et les Fourbins : les ruses de ceux-ci, les droitures des autres (Sév., avr. ou mai 1674).

c) **Droiture.** n.f. (fin XIIe ; au sens 1^o, puis « droit, justice » ; de droit 1) 1^o Vx. Direction en droite ligne. *En droiture.* 2^o (XVIIe). *Mod.* Qualité d'une personne droite, loyale, dont la conduite est conforme aux lois de la morale, du devoir. **V. Franchise, honnêteté, loyauté, probité,**

⁴⁰³ Dict. a) – Tome I.

⁴⁰⁴ Dict. b) – p. 166.

rectitude, sincérité. *Droiture de caractère, de cœur.* « *Il voyait l'honnêteté de ma nature, la pureté de mes mœurs et la droiture de mon esprit* » (Renan).
Ant. Déloyauté, improbité, malhonnêteté⁴⁰⁵.

Dans *Clélie* nous trouverons de nombreux passages en ce qui concerne cette qualité primordiale pour une personne honnête, nous avons relevé des synonymes de droiture, car ce terme était peu employé, voici quelques exemples :

« Il dit les chofes d'vn air fi franc
& fi ingenieux, qu'il peut tromper
toute fa vie »⁴⁰⁶.

« Mais il faut au contraire regarder
la vérité comme l'ame de la
probité, s'il faut ainfi dire »⁴⁰⁷.

« Cependant la verité eft le lien
vniverfel qui maintient l'ordre
dans le monde ; c'eft fur elle que fe
fondent la foy publique, le droit

⁴⁰⁵ Dict. c) – 581.

⁴⁰⁶ *Clélie, op.cit.*, Tome IX, Livre I p.95.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 98.

des gens, & la justice »⁴⁰⁸.

Dans une des conversations intercalées, comme nous l'avons vu dans le chapitre 5 , la sincérité est à l'honneur, il n'existe pas de mensonges innocents.

6.2.17. LA GLOIRE

a) **Gloire** : fubft. fem. signifie quelquefois, Orgueil, préemption, bonne opinion qu'on a de soy-même. Ce Noble a une forte *gloire* qui empêche qu'on ne le fréquente. Ce qui gâte bien des Auteurs, c'est la vaine *gloire*.

On dit, qu'un homme fait *gloire* d'une chose, lorsqu'il s'en vante, qu'il s'en fait honneur. Cet homme me fait *gloire* de la Noblesse, cet autre fait *gloire* d'être parvenu aux grands emplois malgré sa basse naissance, un infame fait *gloire* de son vice⁴⁰⁹.

b) **La gloire** : n.f. Honneur, considération, qualité flatteuse :

« Il vous est doux de voir un aveu plein de gloire Sur les feux d'un rival marquer votre victoire » (Mol.,D.G. 1052) *Réputation intacte aux yeux d'autrui et aux yeux de soi-même* : « Laissez-moi seule ; ici ma gloire

⁴⁰⁸ *Ibid*, p. 99.

⁴⁰⁹ Dict a) –Tome I.

se hasarde ; D'un et d'autre côté je vois qu'on nous regarde » (Th. Corn., *Am.à la mode* II,1). Et je veux que la voix de la plus noire envie élève au ciel ma gloire et plaigne mes ennuis (Corn., *Cid*, 971). Il y va de ma gloire, il faut que je me venge ; Et de quoi que nous flatte un désir amoureux, Toute excuse est honteuse aux esprits généreux (Corn. *Cid*. 842). *Amour-propre* : Et de bien d'autres traits il s'est senti piquer Sans que jamais sa gloire ait fait que s'en moquer (Mol., *F.S.*, 1324). Il n'y avait aucune dame dans la cour dont la gloire n'eût été flattée de le voir attaché à elle (La Fayette, *Clèves* I). La fausse gloire et la fausse modestie sont les deux écueils que la plupart de ceux qui ont écrit leur propre vie n'ont pu éviter (Retz, *Mém.* I, 81). *Orgueil, vanité* : Ne vous enflez donc point d'une si grande gloire (Mol. *Mis.*, 1017). *Succès* : Mais si de votre bouche il n'a point su sa gloire, Est-ce un crime pour lui que de n'oser la croire ? (Mol., *D.G.*, 59). **A grande gloire**, *en faisant honneur à quelqu'un, à quelque chose* : Ce qui restait (de vin) en quantité A Bibias fut présenté ; Il le reçut à grande gloire (Scarr., *V. t. I*, 2807).

Le sens actuel est usuel aussi au XVIIe s. : « célébrité méritée par quelque action éclatante »⁴¹⁰.

c)Gloire, *n.f.* (XIIe ; *glorie*, XI e ; lat. *gloria*). V. Célébrité, éclat, honneur, illustration, lustre, renom, renommée, réputation⁴¹¹.

⁴¹⁰ Dict. b) – p. 255.

⁴¹¹ Dict. c) – p. 870.

Dans *Clélie*, la gloire est très importante, Madeleine de Scudéry, en reprinted de nombreux passages afin de les insérer dans les *Conversations sur divers sujets : Le discours de la Gloire*. Elle écrit :

« Car n'est-il pas vray, que qui ofte la refiftance & la difficulté à L'Amour, le deftruit ; ou luy ofte du moins toutes ces douceurs, & tous ces agreables tranfports qui rendent les Amans heureux ? Le fouftiens mefme que pour l'estre entierement, il faut que la **gloire** fe mefle avec l'amour pour la rendre ardente : & qu'une efpece d'ambition amoureuse, redouble la violence de cette paffion. En effet il y a vn plaifir extrême apres avoir esté l'Efclave de fa Maiftresse, d'en estre le Conquerant : mais pour pouvoir meriter ce **glorieux** titre, il faut avoir trouué de la refiftance, il faut pouvoir s'imaginer qu'il est **glorieux** d'auoir surmonté vn

cœur qui paroiffoit inuincible, & il faut fe pouuoir dire à foy mefme qu'on a merité de vaincre »⁴¹².

«Mais comme ce Prince fut encore plus grand Guerrier que ne l'auoit efté Romulus, il entreprit le fameufe Guerre d'Albe ; qui luy fucceda fi **glorieusement**, qu'il détruiſit vne des plus belles Villes de la Terre ... »⁴¹³.

« On fe pique mefme de la **gloire** de vouloir conferuez fa conqueſte, & d'empêcher fon Riual d'en profiter : & la ialouſie qui fe vante d'eftre la plus puiffante ennemie de l'amour, la retient bien fouuent dans le cœur d'un Amant abandonné de fa Maiftreſſe »⁴¹⁴.

L'obtention de l'amour et une bataille à livrer, la terminologie appartient au champ sémantique militaire, nous pouvons relever dans ce passage : conquête, invincible, vaincre. De nouveau, notre auteur à

⁴¹² *Clélie*, *op.cit.*, Tome II, Livre III, pp. 1177-1178.

⁴¹³ *Ibid.*, Tome II, Livre II, p.844.

travers les conversations nous montre les difficultés pour atteindre ce sentiment amoureux, elle prend pour exemple les divers tempéraments (enjouées et fières) et compare leurs désirs amoureux. Nous pensons que Madeleine de Scudéry s'identifie d'une part aux fières, par le symbole de sa *Carte de tendre* et les commentaires émis en faveur de ce tempérament. Elle aime les passages obligés, les embûches, lui paraissent exquis pour la culmination de l'amour, et d'autre part elle met dans ces relations des obstacles afin de lui apporter du piquant. Ce côté aventureux correspondrait davantage aux enjouées.

6.2.18. L'HUMEUR

a) Humeur : f.f. substance fluide dont les parties font en mouvement. En termes de Médecine, on appelle les quatre *humeurs*, les quatre substances liquides qui abreuvent tous les corps des animaux, & qu'on croit être causes des divers tempéraments, qui font le flegme ou la pituite, le sang, la bile, la mélancolie. On les appelle de divers noms,

⁴¹⁴ *Ibid.*, Tome IV, Livre II, p.842

malignes, adultes, acres, mordicantes, cruës, pecantes, & etc.

Humeur se dit aussi du temperament particulier qui vient du meflange de ces qualitez. Ainfi on dit, qu'un homme est d'*humeur* bilieuse, colerique, emportée ; d'*humeur* flegmatique, douce, posée, froide ; d'*humeur* sociable, grave ; d'*humeur* melancolique, chagrine, inquiete, triste, noire, fombre, bizarre, insupportable, hypocondriaque ; d'*humeur* fanguine, gaye, enjouée, complaisante, volage, amoureuse, de belle *humeur*. D'*humeur* joviale, imperieuse.

Humeur , se dit en Morale, des passions qui s'effeuvent en nous suivant la disposition l'agitation de ces quatre *humeurs*. Ainfi on dit ; qu'un homme a une *humeur* fantasque, capricieuse qu'il est en *humeur* de rire ; qu'on l'a mis en *humeur* de boire, de faire l'amour ; qu'il est en *humeur* de faire des vers, de chanter & de composer en musique : & c'est ce qu'on appelle, exciter son genie. C'est en ce sens qu'on dit ; Il faut prendre cet homme en ses bonnes *humeurs*, il faut effuyer les mauvaises *humeurs* de la femme.

Humeur, presque en ce sens se dit de la resolution de la disposition de l'esprit. Il n'est pas d'*humeur* de vous accorder telle chose. Ce brave n'est point en *humeur* de se laisser battre. On a de la peine à trouver deux personnes de même *humeur* qui puissent vivre toujours bien ensemble⁴¹⁵.

b) Humeur : n.f. Substance liquide qui entre dans la composition des corps animaux : Les quatre humeurs fondamentales selon les médecins, étaient le flegme ou la pituite, le sang, la bile et la mélancolie ou bile noire.

- Penchant à la plaisanterie, humour : Cet homme a de l'humeur.
- Il était parfois masculin au début du siècle :

Moi qui suis d'un humeur trop enclin à pécher (TH. De Viau, Sat.II).

Pl. Les humeurs, la complexion, la disposition du caractère résultant du dosage de ces « humeurs » dans l'organisme : « Le temps, qui change tout, change aussi nos humeurs : chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs » (Boil., A .P.III, 369)⁴¹⁶.

c) Humeur, n.f. (1119, « liquide » ; lat. *Humor* « liquide »).

II. Mod. (*Abstrait* ; XVe) **1°** Ensemble des dispositions, des tendances dominantes qui forment le tempérament, le caractère (et que l'on attribuait, autrefois, à la composition, au rapport des humeurs du corps). **V. Caractère, naturel, tempérament.** « *La fortune et l'humeur gouvernent le monde* » (La Rochef.)⁴¹⁷.

« ...mais quoy que l'incomparable
Amilcar euft ce foir là tout

⁴¹⁵ Dict. a) – Tome I.

⁴¹⁶ Dict. b) – p.273.

l'eniouement de fa belle **humeur**,
& que tous ceux qui fe trouuerent
aupres du Prince de Carthage,
aduoiäaffent qu'ils ne luy auoient
iamais entendu dire de plus
agreables chofes. »⁴¹⁸.

« Neantmoins ayant fceu qu'on
difoit chez elle qu'elle fe trouuoit
vn peu mal, il penfa qu'elle s'effoit
trouuée en **humeur** pareffeufe, &
qu'elle ne luy auoit point efcrit
pour cette raifon feulement... »⁴¹⁹.

« Cependant ie ne fuis pas de
vofre **humeur**, car ie veux
toufiours tellement m'imaginer
que ie retourneray à la Cour dans
peur de iours... »⁴²⁰.

Les humeurs comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent
donnaient le ton aux conversations, l'auteur rattache la bonne humeur
au tempérament enjoué, et l'humeur morose, la mélancolie au

⁴¹⁷ Dict. c) - p.945.

⁴¹⁸ *Clélie, op.cit.*, Tome I, Livre I, pp. 221-222.

⁴¹⁹ *Ibid.*, Tome III, Livre I, p. 560.

⁴²⁰ *Ibid.*, Tome X, Livre II, p. 697.

tempérament des Fières et des Prudes. L'étude des caractères est omniprésente et passionnante dans *Clélie*.

6.2.19. L'HUMILITÉ

a) **Humilité** : f.f. Vertu contraire à l'orgueil & à la fuperbe, qui nous porte à la fougiffion, à l'abbaiffement devant nos fupérieurs, devant ceux à qui nous voulons faire honneur, témoignier du refpect. C'est une erreur de croire que le Payens n'ayent point eu d'*humilité*. *Humilité*, parmi les Chreftiens, fe dit d'une vertu interieure qui leur donne un aneantiffement d'eux-mêmes devant les grandeurs de Dieu, qui les fait aimer & souffrir les injures, les affronts, les perfecutions pour l'amour de Dieu. On ne peut gagner le Ciel que par l'*humilité*, il faut bien prendre garde qu'il y a une vraye, & une fauffe *humilité*⁴²¹.

b) **Humilité**, ce terme n'est pas dans ce dictionnaire

c) **Humilité** : n.f. (XIIe. ; humilitatiet, Xe ; lat. Humilitas) 1^o Sentiment de faiblesse, de son insuffisance qui pousse l'homme à s'abaisser volontairement en réprimant en lui tout mouvement d'orgueil. V.

Modestie. « L'humilité à sa source dans la conscience d'une indignité, parfois aussi dans la conscience éblouie d'une sainteté. » (Colette). La fausse humilité. Ton d'humilité. **V. Componction.** Relig. Humilité évangélique, vertu chrétienne. Humilité édifiante, confesser ses péchés avec humilité. **2°** Grande déférence. **V. Soumission.** « Le premier devoir des petits est l'humilité devant les grands ». (France). **3°** Littér. État d'infériorité (de la nature humaine ou d'une condition sociale) Ant. Amour-propre, arrogance, hauteur, orgueil, vanité⁴²².

Dans le choix des Conversations de Mlle de Scudéry, Phillip J. Wolfe s'est intéressé pour l'envie face à l'humilité :

« Cependant quelque lâche que soit l'envie, c'est souvent l'orgueil et la présomption qui la font naître, & c'est pour cela qu'il est plus dangereux de se flatter soy-même, que de flatter les autres ; car si on ne se flattoit jamais, les loüanges ne donneroient ni orgueil, ny presumption, & par consequent l'envie ne pourroit naistre par cette voye ; de sorte que comme **l'humilité** est

⁴²¹ Dict. a) – Tome I.

⁴²² Dict . b) – p. 946.

proprement l'unique préservatif
de l'envie, & que la presumption
l'attire, il faut bien songer à ne se
flatter jamais soy-même »⁴²³.

6.2.20. LA MODESTIE

a) Modestie : fubft. fem. Pudeur, retenuë. La *modeftie* fied bien fur le vifage d'une fille. La *modeftie* des Ecclefiastiques édifie beaucoup le peuple : il faut que leur modeftie paroiffe en leurs paroles, en leurs actions, à leur table. Agathocles nonobftant fa grande fortune refait toûjours dans la modeftie, il ne voulut manger que dans de la vaiffelle de terre⁴²⁴.

b) Modestie n.f. *Modération* : Il coûte si peu aux grands à ne donner que des paroles..., que c'est modestie à eux de ne promettre pas encore plus largement (La Br. IX, 6) – *Pudeur* : Mettez dans vos discours un peu de modestie, ou je vais sur-le -champ vous quitter la partie (Mol., *Tart.*, 869).

⁴²³ *Choix de Conversations de Mlle de Scudéry*, cité par Phillip J. Wolfe, p 57.

⁴²⁴ Dict. a) – Tome II.

Le sens actuel se rencontrait aussi au XVIIe s⁴²⁵.

c) Modestie. *N.f.* (1355 ; lat. *Modestia*). **1°** *Vx.* Modération. **2°** (XVIIe). *Mod.* Modération, retenue dans l'appréciation de soi-même, de ses qualités. **V. Humilité, réserve, retenue, simplicité.** *L'améthyste, la violette, symboles de modestie.* « Ils avaient manqué de cette modestie, de cet effacement de soi, de ces qualités de modération de jugement » (Proust).- Fausse modestie, modestie affectée. « La fausse modestie est le plus décent de tous les mensonges » (Chamfort). **3°** Pudeur, retenue. **V. Décence, honnêteté.** *La rougeur de la modestie. Ant. Excès ; audace, orgueil, prétention, vanité ; indécence⁴²⁶.*

Cette qualité prend bien souvent une allure de défaut, car derrière cette modestie se cache très souvent une fausse modestie.

Au cours de cette conversation qui prend lieu dans une galerie de peinture, Ericlée prétend ne pas reconnaître les tableaux et avoue son ignorance, cette fausse modestie au fil de la visite pointe son nez, et bientôt une de ces compagne Melanire lui dit :

« Ah ! ma chère Ericlée, votre
pretenduë ignorance est une

⁴²⁵ Dict. b) – p. 327.

⁴²⁶ Dict. c) – p. 1212.

affectation »⁴²⁷.

Timagene est du même avis que Melanire, il observe :

« Croyez-moy, vous avez trop d'esprit pour estre aussi ignorante que vous le dites... »⁴²⁸.

« A ce que je voy, dit Polemon, la belle Ericlée est tout le contraire de celui qui sçavoit toutes choses, & qui se trouva ne sçavoir rien ; car elle dit ne rien sçavoir, & il se trouvera qu'elle sçait tout se qu'elle feint d'ignorer »⁴²⁹.

Ces diverses fausses modesties provoquent une double réaction parmi la compagnie, que prétend Ericlée, surprendre son entourage, son faux orgueil a certainement pour but de faire naître des louanges.

« Madame, reprit Timagene en soûriant, que presentement à la

⁴²⁷ *Ibid.*, pp. 44-45.

⁴²⁸ *Ibid.*, p. 45.

⁴²⁹ *Ibid.*, p. 46.

veuë de l'affreuse figure de l'envie, & en parlant contre l'envie, je suis moy-même devenu envieux. En effet, poursuivit-il, vostre prétenduë ignorance me la fait devenir ; car le moyen de ne pas porter envie à une personne, qui sans avoir eu la peine de rien apprendre, en sçait plus que Polemon, que Cleonte & moy n'en pouvons sçavoir »⁴³⁰.

Cette conversation est très riche en allégorie, les peintres en symbolisant « L'envie » étaient cruels, Ovide la représente ne souriant jamais, si ce n'est pour les malheurs d'autrui ; elle ne dort pas, ses dents sont jaunes, et le venin sortant de sa bouche, envenime toutes ses paroles. Ses cheveux sont des serpents noués sur sa tête, elle en porte trois autres plus grands d'une main et de l'autre elle tient une hydre à sept têtes. Enfin un autre grand serpent lui ronge le sein.

⁴³⁰ *Ibid.*, p.61.

6.2.21. LA DIGNITÉ

a) Dignité : Qualité de ce qui est digne. Ce Prédicateur a bien foudroyé la *dignité* de son sujet par les belles expressions.

Dignité, signifie aussi, Magistrature, Prelature, employ ou office considerable. Le Chancelier possède la première dignité de la Robbe. L'Épiscopat est une des premières dignités Ecclesiastiques.

On dit qu'un Président, qu'un Grand Seigneur parle avec *dignité*, qu'il agit avec *dignité*, qu'il marche avec *dignité*, pour dire, qu'il foudroie bien son rang, qu'il ne dément point son caractère, qu'il parle, qu'il agit bien, qu'il a grand train. C'est un homme constitué en *dignité*.

De tout temps il y a eu des marques de *dignité* par les habits, les ornements⁴³¹.

b) Dignité, n.f. *Importance, droit à la considération* : Il avait une autre chapelle...de moindre dignité que la première...(Boss., *H.U.* II, 26)⁴³².

c) Dignité n.f.(fin Xie ; lat. *Dignitas*). Fonction, titre ou charge qui donne à qqn un rang éminent. Les plus hautes, les plus grandes dignités. Être élevé à la dignité de...Conférer une dignité, installer dans une dignité

⁴³¹ Dict. a) – Tome I.

⁴³² Dict. b) – p. 155.

(V. **Investiture, promotion**). Personne revêtue d'une dignité, V. **Dignitaire**. Respect de soi. V. **Amour-propre, fierté, honneur**. Avoir de la dignité. Manquer de dignité. « Sa dignité hautaine qui...l'avait maintenue honnête et solitaire » (**Loti**). **Allure**, comportement qui traduit ce sentiment. Avoir de la dignité dans ses manières : Une gravité qui inspire le respect. V. **Noblesse, réserve, retenue**. « Elle eut une dignité de reine offensée » (**Zola**). Garder son calme et sa dignité. ANT. Bassesse, indignité, veulerie ; familiarité, laisser-aller, vulgarité⁴³³.

« ...Quoy qu'il en foit ie beniray
mon fort, & ie le trouueray **digne**
d'enuie, fi ie meurs à vos pieds ;
apres vous auoir dit encore vne
fois, ie vous aime »⁴³⁴.

6.2.22. LA FORTUNE

a) **Fortune** : f.f. On appelle en termes de galanterie, Bonne *fortune*, les dernires faveurs d'une Dame, qui d'ailleurs paffe pour prude. Ce galant eft fort bien fait, il eft homme à bonnes *fortunes*, à trouver des maiftreffes de merite.

⁴³³ Dict. c) - p. 541.

Fortune fe dit proverbiallement en ces phrafes. Contre *fortune* bon coeur, pour dire, que le courage & la conftance mettent à couvert de tous les revers de *fortune*⁴³⁵.

b) Fortune n.f. Hasard. **De fortune, par fortune**, Par hasard : Je l'avais sous mes pieds rencontré (un portrait) par fortune (Mol.,Sgan.,594). Il prit une des allées du jardin ; de fortune ce fut celle où était la princesse (Segrais, Nouv.franc.,1656,p.88)

De bonne fortune, par un heureux hasard.

Destinée, sort

Bonne fortune, bonne aventure, heureux hasard ou comme aujourd'hui « aventure galante »

Situation sociale, réussite sociale, situation élevée

Faire fortune, réussir

Courir fortune, risquer

Être en fortune, être en verve. Auj. ce mot désigne « la richesse » ; pourtant on parle encore de la fortune d'un bon mot, d'une théorie, etc. (de sa carrière brillante, de sa célébrité).

Fortuné, adj. Heureux, favorisé. Auj. Il a pris le sens de « riche »⁴³⁶.

c) Fortune n.f. (XIIe ; lat. *Fortuna* « bonne ou mauvaise fortune »

1° *Vx* ou *Littér.* Puissance qui est censée distribuer le bonheur et le

⁴³⁴ *Clélie*, *op.cit.*, Tome IV, Livre III, p. 1122 (Billet d'Aronce à l'incomparable Clélie).

⁴³⁵ Dict. a) – Tome I.

malheur sans règle apparente. **V. Hasard, sort.** *Les caprices de la fortune. Etre favorisé par la fortune. V. Fortuné, heureux.* *La fortune lui fut contraire.* « *Mon enfant la fortune t'a donné d'excelelnts parents qui te guideront* » (France). – *Vx. De fortune, par fortune : Par hasard.* **2°** Divinité antique qui représente, cette puissance. *La Fortune est représentée les yeux bandés. Debout sur uen roue (la roue d ela Fortuen) et tenant une corne d'abondance.*

Événements dus à la chance **1°** (*dans des expressions*). Ce qui advient par la volonté de la fortune ; événement ou suite d'événements considérés dans ce qu'ils ont d'heureux ou de malheureux. **V. Chance (1°), hasard,** *La fortune des armes. Bonne fortune . chance heureuse ; spécialt. Succès galant. Un homme à bonnes fortunes.- Avoir la bonne, l'heureuse fortune de . Mauvaise fortune : adversité, malheur, malchance. Faire contre mauvaise fortune bon coeur : se résigner.- Chercher, tenter fortune. V. Aventure.*

Mod. (Xve). **1°** Ensemble des biens , des richesses qui appartiennent à un individu, à une collectivité. **V. Argent, avoir, bien, capital, patrimoine, ressources, richesse.** *Les biens qui composent sa fortune*⁴³⁷.

Voici quelques exemples pris par hasard ou « par fortune » dans *Clélie* :

« ...que quand la **Fortune** me met
en lieu où ie n'en puis
apparemment auoir, ie m'en fais
des affaires qu'elle me donne,
pluftoft que de n'en auoir pas. Car

⁴³⁶ Dict. b) – p. 239.

enfin on ne peut viure fans
plaifir... »⁴³⁸.

« ...Aronce commença de regarder
fon Amy avec vne melancolie fi
touchante, qu'il ne falloit que
raconter fes yeux pour auoir le
cœur attendry. Et bien Celere, luy
dit-il, que dittes vous de la cruauté
de ma **fortune** ? elle eft fans doute
bien cruelle ... »⁴³⁹.

« La **fortune** auoit mefme mis la
richeffe dans la Maifon de
Brutus... »⁴⁴⁰.

Nous pouvons observer que selon le contexte la fortune a des sens différents .

Dans le premier exemple « **Fortune** » avec un F majuscule a le sens actuel c'est à dire richesse, biens. Le deuxième et le troisième exemple a pour signifié, la destinée, le hasard de la vie. Dans *Clélie* la dernière

⁴³⁷ Dict. c) – p. 812.

⁴³⁸ *Clélie, op.cit.*, Tome II , Livre III, p.1386.

⁴³⁹ *Ibid.*, p. 1431.

acceptation est beaucoup plus fréquente que la première.

6.2.23. LA FIERTÉ

a) **Fierté** : f.f. Qualité de celui qui est fier. La *fierté* sied bien aux belles. Les Princes ont une noble *fierté* une grande *fierté* de courage. Et en mauvaise part, on dit, Répondre avec *fierté*, avec insolence, témérité. On dit aussi des chevaux courageux, qu'ils ont de la *fierté*⁴⁴¹.

b) **Fierté** : n.f. Sauvagerie, cruauté : **Dureté**, ton hautain : « Et laissant la fierté des paroles aux autres, c'est par leurs actions qu'ils reprennent les nôtres (Mol., tart., 393) »⁴⁴².

« La Reine était, depuis midi, dans une fierté qui lui faisait craindre qu'elle n'eût quelque négociation cachée (Retz, Mém. III,376) ».

Rigueur, insensibilité d'une femme courtisée (au sing. Ou au plur.) : « Le bruit de ses fiertés en mon âme fit naître un transport inconnu dont je ne fus point maître (Mol. Pr. Él., 77) ».

⁴⁴⁰ *Ibid.*, Tome III Livre I p. 170.

⁴⁴¹ Dict. a) – Tome I.

⁴⁴² Dict. b) – 230.

Fougue, ardeur, en parlant d'un cheval : Effet vigoureux, heurté ;
contraste : La fierté de l'obscur (tranchant) sur la douceur du clair (Mol.,
Val de Gr., 182)

Aujourd'hui sans nuance péjorative il désigne la noblesse de caractère
ou la légitime satisfaction de ses actes. Ce sens se rencontrait au XVII^e
siècle., mais plus rarement.

Se tenir sur le fier, prendre un air hautain. Noble, hautain qui
s'enorgueillit.

c) **Fierté** : *n.f.* (1080 ; de *fier*, d'apr. Lat. *Feritas*). 1^o *Vx.* Férocité.
Courage, intrépidité 2^o *Vieilli.* Caractère de celui qui se croit supérieur
aux autres, s'enorgueillit d'avantages réels ou supposés. **V. Orgueil,**
présomption, vanité.- *Mod.* Attitude arrogante. *Il montre un peu trop de*
fierté à l'égard de ses collègues. **V. Arrogance, condescendance, hauteur,**
morgue. « *La fierté ne vaut rien...Nous lui avons toujours recommandé la*
modestie » (Zola). 3^o *Littér.* Sentiment élevé de la dignité, de l'honneur.
V. Amour-propre, orgueil. « *Quand de fortes émotions saisissent notre*
peuple, le sang monte à ce front et le sentiment tout-puissant de la fierté
l'illumine » (Valéry). *Cour.* Le fait d'être fier (3^o) de qqch., S'enorgueillir.
V. Contentement, satisfaction. *Il en tire une juste fierté.* « *Le gamin est déjà*
parti, rose de fierté et de reconnaissance » (Romains).- *C'est sa fierté* : ce qui
lui fait concevoir de la fierté. ANT : *Humilité. Familiarité, modestie,*

*simplicité, Dépit, honte*⁴⁴³.

« Pour les **fieres** & les capricieufes, adiufta t'il ; c'est bien encore pis ; car on ne fçait par où s'y prendre... »⁴⁴⁴.

« Quand vous rencontrez leurs yeux, vous n'y voyez que de la **fiereté** ; elles détournent mefme bien fouent mefprifamment le tefte pour ne rencontrer pas les voftres ; elles vous regardent de haut en bas en cent occafions ; & on diroit, veu comme elles agiffent quelquesfois, qu'on leur doit rendre grace de ce qu'elles ne vous tuënt pas... »⁴⁴⁵.

«... ie fçais bien que que les **fieres** & les capricieufs, vont quelquefois plus loing que les autres : mais ie fçais auffi qu'elles ne s'acquiret

⁴⁴³ Dict. c) – p. 779.

⁴⁴⁴ *Clélie, op.cit.*, Tome II, Livre III, p.1173.

⁴⁴⁵ *Ibid.*, *Loc. cit.*

pas fans peine, qu'elles ne fe
conferuent que par hazard, &
qu'on ne peut poffeder leur
affection avec vn plaifir
tranquile »⁴⁴⁶.

Comme nous pouvons le remarquer, la fierté est synonyme de conquête difficile. La femme a son orgueil bien placé et se laisse « galantiser » avec mesure et retenue. Au cours de notre lecture ce côté de refus à l'amour avait un goût piquant voire excitant. La conquête devenait aventure et les stratégies employées étaient tout à fait dans le ton de l'époque. Entre l'ardeur et le respect, la délicatesse faisait partie du jeu amoureux. Il fallait contourner le mieux possible la trivialité de la réalité sexuelle. C'est donc sous des aspects fiers et froids que la personne aimée dissimulait ses transports amoureux.

6.2.24. LA DOUCEUR

a) **Douceur** : f.f. Qualité des chofes qui n'ont point d'acidité, qui n'ont rien qui pique le gouft, ou les autres fens. La *douceur* du mieleft plus fade que celle du fucre. La *douceur* de la voix eft aimable à l'oreille. Ce qu'on eftime dans les parfums, c'eft la *douceur*. La *douceur* des couleurs

⁴⁴⁶ *Clélie, op.cit.*, Tome II, Livre III, p. 1174.

plaift à la veüë. La *douceur* de la peau plaift au toucher. On dit qu'un homme aime les *douceurs*, quand il aime le fucre, les confitures, les vins de liqueur. Douceur, fe dit figurément en chofes morales. La *douceur* du gouvernement eft ce qui maintient les peuples en paix. Le repos d'esprit eft la *douceur* de la vie. La *douceur* de l'esprit eft l'agrément de la converfation. La vie privée a fes *douceurs*, auffi-bien que celle de la Cour. On ramene les gens par la *douceur*, en les flattant⁴⁴⁷.

b) Douceur : le terme n'est pas dans ce dictionnaire

c) Douceur *n.f.* (*Dulçur*, XIIe ; bas lat. *Dulcor*, d'apr. *Doux*). **1°** Qualité de ce qui est doux au goût. *La douceur d'un fruit, du miel. Par ext. Au plur. V. Friandises, sucreries. Offrir des douceurs à un enfant* **2°** *Par anal.* Quantité de ce qui procure aux sens un plaisir délicat. *Douceur d'une musique, d'un parfum. Douceur du velours : le velouté. Douceur de la peau.- la douceur de la température, du climat.* **3°** Qualité d'un mouvement progressif et aisé. De ce qq qui fonctionne sans heurt ni bruit. *Douceur d'un démarrage, d'un mécanisme, d'un moteur.* « *La machine à tuer se mit en mouvement avec une impitoyable douceur* » (Maurois).- *Loc. Adv.* En douceur. *Fam. Voiture qui démarre en douceur.* **V. Doucement.** *S'éclipser, filer en douceur* (Cf. *Fam. En douce*). **4°** Impression douce, plaisir modéré et calme. **V. Joie, jouissance, satisfaction.** *Douceur de vivre. V. Bien-être, bonheur. Les douceurs de l'amitié. La douceur de pardonner, de vivre en paix.* « *La douceur de te voir ne m'est donc point ravie !* (Volt.) « *Si le métier d'auteur a ses douceurs, il a aussi ses épines* » (Brillat-Sav.) **5°** Qualité

⁴⁴⁷ Dict. a) – Tome I.

morale qui porte à ne pas heurter autrui de front, à être patient, conciliant, affectueux. **V. Affabilité, amabilité, aménité, bienveillance, bonté, clémence, gentillesse, humanité, indulgence, mansuétude, patience.** *Douceur de caractère. Douceur angélique. La colombe, symbole de douceur. C'est la douceur mêm.* « Antoine reporta son regard sur la mère. Tant de douceur et de tristesse embellissait ce visage fané, qu'il en fut naïvement touché » (Mart. Du G.). *Douceur excessive.* **V. Faiblesse, mollesse.** « Les forts..ont seuls cette douceur que le vulgaire prend pour de la faiblesse » (Proust). *Douceur qui dissimule une grande fermeté (Cf. Une main de fer dans un gant de velours). Employer la douceur. Prendre qqn par la douceur, l'amener à faire ce qu'on veut sans le brusquer. Prov. Plus fait douceur que violence. Ant : Amertume ; âcreté. Brusquerie, brutalité, dureté, rudesse, violence*⁴⁴⁸.

Voici des exemples pris dans *Clélie*, ils sont très nombreux, nous n'en n'avons retenus que quelques uns afin d'illustrer ce tempérament doux. De nos jours les critiques seraient négatives mais au XVIIe siècle, ce caractère était une grande qualité.

« Enfin Theomene est **doux**,
fociable, complaifant, fage, &
difcret. Il a de la moderation & de
l'équité, il s'accommode du
monde, & s'en diuertit, & fçait
trouuer dans la folitude toutes les

⁴⁴⁸ Dict. c) – p. 573.

douceurs qu'elle peut donner »⁴⁴⁹.

6.2.25. LA TENDRESSE

Nous avons choisi comme dernier exemple la tendresse, en l'honneur de la célèbre *Carte de Tendre*, tendresse en amour, tendresse en amitié, cela peut paraître utopique, (tout le monde il est gentil), mais ne nous détrompez pas Madeleine de Scudéry malgré son côté lascif savait parfaitement ce qu'elle voulait et jusqu'où elle voulait pousser sa relation (Pellisson).

Tendresse n.f. *Délicatesse* : Nul ciseau, nul tour, nul pinceau ne peut approcher de la tendresse avec laquelle la nature tourne et arrondit ses sujets (Boss., *connaiss.* IV,2 in L.) .*Attendrissement* , *émotion* : On me fit là des réponses si tendres, que je ne pus les soutenir, sans une extrême tendresse (Sév., 8 déc. 1679). *Inclination*, *tendance* : Vous lui avez donné de la tendresse pour de plus grands desseins (Sév., 11 sept. 1680). Je n'ai que trop de tendresse à rendre de petits services (Mol., *Av.* IV. I)⁴⁵⁰.

Tendresse : n.f. (XVIIe ; « caractère tendre (2^o) », 1319 ; de *tendre* 2)

⁴⁴⁹ *Clélie*, *op.cit.*, Tome X, Livre II, pp. 575.576.

⁴⁵⁰ Dict. b) – p. 470.

1° sentiment tendre pour qqn. **V. Affection, attachement**, « *La tendresse est le repos de la passion* » (Joubert). *Avoir de la tendresse pour qqn. Élan de tendresse* » (Gautier). « *Rêves de tendresse partagée* » (Proust). *Tendresse maternelle. Par ext. Sentiment fondamental de sympathie, d'altruisme. « Le lait de la tendresse humaine »* (trad. De Shakespeare). **2°** (au plur.). Expressions, témoignages de tendresse. *Mille tendresses* (au bas d'une lettre) **3°** Fam. Préférence complaisante. **V. Faible** (avoir un..). » *Garder des tendresses orléanistes* » (Zola). *Je n'ai aucune tendresse pour ce genre de procédé, cela me déplaît. Ant : Dureté, froideur*⁴⁵¹.

Voici quelques exemples de *Clélie* et plus précisément dans *La Carte de tendre* :

« Puisque vous me le permettez,
Madame, dit alors Aronce, ie diray
hardiment, que la **tendreff**e est
vne qualité encore plus neceffaire
à l'amour, qu'à l'amitié

(...)

mais pour l'amour, Madame, qui
est prefques toufiours
incomparable avec la raifon, & qui

⁴⁵¹ Dict. c) – p. 1941.

du moins ne luy peut iamais estre
affuettie ; elle a abfolument befoin
de **tendresse** pour l'empesch
d'estre brutale, groffiere, &
inconfidérée. En effet, vne amour
sans **tendresse**, n'a que des defirs
impetueux, qui n'ont ny bornes,
ny retenuës

(...)

car vn des Principaux effets de la
veritable **tendresse**, c'est qu'elle
fait qu'on pense beaucoup plus à
l'intereft de ce qu'on aime, qu'au
fien propre »⁴⁵².

⁴⁵² *Clélie, op.cit.*, Tome I, Livre I, pp. 215-216.